



HAL
open science

L'action politique des femmes pendant la Révolution française

Jacques Guilhaumou, Martine Lapied

► **To cite this version:**

Jacques Guilhaumou, Martine Lapied. L'action politique des femmes pendant la Révolution française. Fauré, Christine. Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes, Les Belles Lettres, pp.208-246, 2010. halshs-00494461

HAL Id: halshs-00494461

<https://shs.hal.science/halshs-00494461v1>

Submitted on 14 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques GUILHAUMOU, Martine LAPIED

L'action politique des femmes pendant la Révolution française

Jacques Guilhaumou, Martine Lapied, "L'action politique des femmes pendant la Révolution française, *Encyclopédie historique et politique des femmes*, « L'action politique des femmes pendant la Révolution française », , *Nouvelle Encyclopédie politique et historique des femmes*, sous la dir. de Christine Fauré, nouvelle édition remaniée (1997), Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 208-246.

Introduction

Bien qu'exclues légalement des droits politiques, des femmes participent activement au processus révolutionnaire, tandis que d'autres, motivées pour la plupart par leurs sentiments religieux, tentent de s'y opposer. Cet engagement marqué dans les deux camps ne concerne, certes, qu'une minorité du sexe féminin mais il démontre que les femmes peuvent, lors de périodes de crise, jouer un rôle dans l'espace public malgré une division traditionnelle des tâches qui voudrait les cantonner dans l'espace privé. Qui plus est, les recherches les plus récentes mettent en débat le fait même de leur exclusion politique en proposant un « récit d'ouverture », selon l'historienne américaine Lynn Hunt, de leur action, jusque dans leur apport à la formation de l'esprit politique, par l'accent mis sur une multiplicité de formes de mixité politique au sein du processus révolutionnaire.

1789 ouvre la Révolution française à la radicalité politique: elle en fait d'emblée un laboratoire des idées nouvelles dont les femmes ne sont pas exclues. Ainsi, des femmes sont présentes dans les mouvements revendicatifs et insurrectionnels, elles prennent ainsi part aux victoires du mouvement populaire et à la formation d'un espace public de réciprocité. Des militantes s'engagent dans les nouvelles pratiques politiques, participant à la sociabilité des clubs, contribuant à la mobilisation patriotique et soutenant la politique de mise à l'ordre du jour de la terreur.

L'évolution des rapports de force rythme la période 1790-1793: d'abord se met en place un espace public démocratique où les "femmes patriotes" peuvent se prévaloir, au nom d'une conception élargie de la citoyenneté, de leur participation à la sociabilité des clubs, puis elles contribuent, en 1792, à la mobilisation patriotique et aux avancées du mouvement populaire, entamant ainsi un trajet vers la conquête partielle de la citoyenneté féminine, certes éphémère mais d'une grande importance politique, pendant le printemps et l'été 1793. Elles se veulent citoyennes à part entière malgré les mesures d'exclusion qui les frappent. En effet elles n'obtiennent pas le droit de vote, la présence de femmes dans les armées est prohibée le 30 avril 1793 et les clubs féminins sont interdits le 30 octobre 1793.

Les travaux pionniers en histoire de Dominique Godineau ont mis l'accent sur l'engagement des Parisiennes qui se trouve au cœur de certains des événements fondamentaux de la Révolution, mais l'action féminine ne se limite pas à

la capitale et les recherches qui se développent actuellement permettent de découvrir dans les provinces une composante féminine des options collectives plus importante qu'on ne l'attendait.

Le moment 89

A la fin de l'hiver 1788-1789 et au début du printemps 1789, des dizaines de milliers de cahiers de doléances sont rédigés à travers tout le royaume de France. Les cahiers de doléances féminins y occupent une place des plus modestes: ils émanent essentiellement de communautés de marchandes et de communautés religieuses soucieuses d'être maintenues dans leurs privilèges et leurs libertés.

A cette occasion, et pour la première fois de façon massive, les Français prennent la parole et se réunissent pour élire leurs délégués. Et les Françaises ? Au strict plan juridique, seules peuvent se faire représenter, c'est-à-dire déléguer leurs voix à l'assemblée de bailliage, les femmes propriétaires d'un fief (article XX du règlement royal de janvier 1789) et les communautés de religieuses. Cependant, au sein du vaste mouvement d'opinion entretenu par la circulation de pétitions, libelles et pamphlets, la parole féminine, certes anonyme, est attestée. Prenant acte de leur exclusion des futures Assemblées nationales, les femmes restreignent d'abord leur demande: " Nous demandons à être éclairées, à posséder des emplois" (*Pétition des femmes du Tiers-Etat au Roi* du 1er janvier 1789). Mais leur prise de parole, toujours anonyme, se radicalise au moment de la réunion des Etats-Généraux. Valorisant "l'esprit naturellement tourné à la politique" du "genre féminin", des femmes s'insurgent contre l'interdit de politique qui les frappe. Le paradoxe d'une "Nation enfin éclairée sur le droit naturel" procédant d'une "espèce d'exclusion du genre féminin" situe leurs doléances à l'horizon de "l'égalité demandée" (*Remontrances, plaintes et doléances des Dames françaises*). Ainsi, dès 1789, une telle formulation de l'acte de demande atteste de l'affirmation du sexe féminin comme genre politique légitime. Un genre d'autant plus marqué que, de la doléance à l'exercice individuel du droit de pétition, les femmes favorisent un style de pétition plus centrée sur l'expression du pathétique que sur l'art de la démonstration, trait qui permet à Christine Fauré d'évaluer le poids grandissant, dès 1789, des femmes dans les formes nouvelles de protestation.

A vrai dire, rien de plus concret que la participation des femmes à l'ensemble des mouvements revendicatifs qui ont marqué les débuts de la Révolution française : par leurs pratiques elles participent à la mise en acte de la souveraineté. Les mouvements populaires de 1788 et 1789, comme ceux de l'Ancien Régime, ont une importante composante féminine. Mais cette action, menée aux côtés des hommes, n'est pas spécifique.

Les femmes sont d'abord présentes à Grenoble dans la journée des Tuiles, le 7 juin 1788, lorsque le peuple prend les armes pour empêcher le départ en exil des parlementaires décidé par le roi et tient en échec les deux régiments royaux qui occupaient la ville). Les femmes participent donc à cette journée héroïque et marquent, d'emblée, l'importance de leur rôle dans le processus révolutionnaire. Dès le début de l'insurrection, des femmes, qualifiées de "poissardes et revendeuses" mais aussi remarquées pour leur "caractère hardi et déterminé", étonnent les témoins par

leur nombre et leur énergie. Elles s'emparent des clochers et sonnent le tocsin, détellent les voitures pour les immobiliser au milieu des rues et des carrefours. Surtout, elles entourent les magistrats du Parlement regroupés dans l'hôtel du premier président et les gardent toute une nuit à la lueur des "feux de joie". Lorsque les officiers demandent une trêve, juste avant l'épisode célèbre des tuiles, c'est une femme, armée d'une trique, qui saisit le colonel du Royal-Marine alors qu'il vient d'affirmer que les officiers ne font qu'obéir aux ordres et seraient charmés que ces ordres soient révoqués, pour le conduire chez le commandant et l'obliger à demander cette révocation.

En avril 1789, des femmes prennent part également à l'émeute contre le manufacturier Réveillon. Une des constantes de l'action populaire féminine peut alors être observée: les femmes ont un rôle d'incitation à la violence; par leurs paroles elles excitent les hommes à la surenchère dans l'action punitive. Après les événements, une marchande de poisson est condamnée à la pendaison pour avoir incité à l'incendie et au pillage, au cri de "Vive le Tiers-Etat " qui nous montre la prise en compte de la dimension politique.

Enfin, une mobilisation fortement voire majoritairement féminine est attestée lors des émeutes de subsistances du printemps 1789.

Les femmes sont souvent à l'origine des rassemblements qui déclenchent les troubles car, en général, c'est le défaut d'approvisionnement en grains sur les marchés ou leurs prix très élevés qui provoquent la crainte et la colère des populations. Les femmes du peuple qui se voient dans l'impossibilité de ramener de quoi nourrir leur famille discutent sur place de la situation et leur indignation peut se transformer rapidement en appel à l'émeute. Les hommes les rejoignent alors et tous vont manifester devant l'Hôtel de ville en demandant des secours. Ces réclamations sont accompagnées de menaces qui sont mises à exécution si les autorités ne leur donnent pas satisfaction: les attroupements se transforment en émeutes qui s'en prennent d'abord aux bâtiments contenant des réserves de grains.

En Provence, selon Monique Cubells, la présence de femmes et d'enfants dans les foules émeutières est fréquemment attestée. Elles sont nombreuses et prennent une part active à la révolte en de nombreux endroits comme Aix, Eyguières, Aups, Brignoles, Hyères, Manosque, Ollioules, Toulon, Marseille. Dans le Comtat Venaissin, la présence de femmes parmi les insurgés est générale; elles sont à l'origine des émeutes qui se déclenchent sur les marchés de Carpentras et Vaison à cause du défaut d'approvisionnement en grains. A Avignon, elles participent à l'attaque de la maison du second consul considéré comme un accapareur. L'une d'elles fût condamnée à la marque et aux verges pour cette action, mais dans l'ensemble la répression les frappe moins durement que les hommes .

A La Ferté-Bernard dans la Sarthe, le 1er avril, le maréchal des logis est formel à propos du rôle fondamental des femmes dans le déclenchement des violences : "Sans les femmes, je pense que nous aurions pu faire entendre raison aux hommes ; pour cela, j'avais fait écarter le sexe, mais, voyant que pendant ma harangue la voiture était déjà à portée de vue, elles ont crié et passé malgré nous et nos menaces, et ont déterminé les hommes à les seconder."

Cette mobilisation pour des motifs alimentaires s'accompagne de

l'expression d'une véritable haine sociale. A Nogent, on entend la femme du maître d'école, "à qui son mari n'a pas appris même à signer", hurler que si jamais elle tenait le bailli, "elle lui ferait sortir les boyaux par le gosier".

Les femmes retrouvent ici le rôle qu'elles jouaient dans les émotions populaires de l'Ancien Régime où elles avaient toujours leur place mais n'apparaissent pas seules et où leur violence paraît indéniable et spécifique dans le déclenchement de l'émeute et les encouragements à donner la mort. La participation des femmes aux émeutes de subsistances est considérée comme naturelle par les hommes car elles agissent en tant qu'épouses et mères, ayant la charge de l'alimentation de la famille.

Au printemps 1789 une prise de conscience politique accompagne une telle action traditionnelle de revendication alimentaire.

Tous les mouvements populaires urbains de l'été 1789 comportent une composante féminine mais celle-ci est loin d'être dominante. A Paris, les femmes participent à tous les mouvements de foule mais elles y sont minoritaires et ne se distinguent pas des hommes, elles ne sont ni meneuses, ni rejetées.

Une seule femme fait partie des "Vainqueurs de la Bastille": Marie Charpentier qui avait été estropiée lors du soulèvement. Par contre on ne recense pas de femmes parmi les victimes de la journée mais elles y ont indubitablement participé comme le montrent certains témoignages telle cette pétition d'une femme demandant une pension pour son mari estropié au cours de l'attaque et qui affirme : "... la citoyenne son épouse ... y a travaillé également de toutes ses forces, étant résolu tous les deux de vaincre ou de périr, puisque c'est elle qui a couru chez plusieurs marchands de vin pour remplir son tablier de bouteilles cassées ou non, qu'elle faisait donner d'autorité à l'effet de servir de mitraille au canon qui a servi à briser les anneaux du pont-levis de la Bastille." (Pétition de Marguerite Piningre au législateur).

La place des femmes dans la transmission de la Grande Peur est fréquemment attestée, néanmoins elles semblent n'avoir qu'un rôle passif, relayant les rumeurs puis cédant à la panique, à la peur d'être violées, massacrées avec leurs enfants; certaines s'enfuient dans les bois ou le long des chemins avec leurs enfants. Les témoignages qui rapportent les préparatifs de défense des hommes, n'évoquent que les lamentations des femmes.

Alarmés par le fait que "les provinces étaient livrées aux plus grandes terreurs", les députés à l'Assemblée nationale s'efforcent de donner des bases solides à la Révolution et se consacrent, en particulier, à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ils ne font aucune allusion à la condition féminine. Marat résumera l'avis quasi-unanime des députés en la matière dans son projet du 17 août, publié seulement le 23 août: "Tout citoyen étant membre du souverain doit avoir droit de suffrage et la naissance seule doit donner ce droit: mais les femmes et les enfants ne doivent prendre aucune part aux affaires, parce qu'ils sont représentés par les chefs de famille". La femme semble bien réduite à l'état de citoyenneté passive.

Mais si Sieyès, dans son *Préliminaire de la Constitution française*, sous-titré *Reconnaissance et exposition raisonnée des Droits de l'Homme et du citoyen*, situe les femmes du côté des citoyens passifs, c'est-à-dire parmi ceux "qui ne doivent

point influencer activement sur la chose publique", il ajoute une incise "du moins dans l'état actuel". Ce législateur, reconnu pour sa compétence constitutionnelle (son *Projet de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* a beaucoup compté pour les Constituants), a-t-il voulu désigner ici, une citoyenneté en suspens ? .

De fait, à l'automne, les femmes font une irruption remarquée dans le champ politique qui provoque la naissance de l'image de l'héroïne révolutionnaire avec ses connotations positives et négatives.

Provoqués à la fois par la situation économique qui soumet les classes populaires parisiennes à la pénurie et l'attitude du roi qui refuse de signer les textes adoptés depuis le 4 août, les événements d'octobre illustrent parfaitement la mobilisation révolutionnaire féminine avec les traits caractéristiques qui se préciseront au cours des années suivantes : des femmes prennent l'initiative du mouvement, bientôt suivies par des hommes organisés en corps armés; la question du pain sert de mobilisateur mais les revendications sont également politiques.

Dans un contexte d'hostilité entretenu par la presse patriote, en particulier l'*Ami du Peuple* de Marat, l'annonce que des officiers du roi ont foulé la cocarde tricolore en présence de la reine au cours d'un banquet met un comble au mécontentement populaire. Le 5 octobre, les premiers rassemblements sont féminins, ils viennent de la Halle et du faubourg Saint-Antoine. Ces groupes se portent d'abord vers l'Hôtel de ville où les manifestants s'adressent aux autorités patriotes, les militants populaires ont alors rejoint les femmes et c'est sous la conduite des "Volontaires de la Bastille" qu'ils partent pour Versailles. Le soir 6 000 à 7 000 personnes y arrivent, le cortège ayant augmenté sur le trajet pendant lequel on oblige, au passage, des marchands à vendre leurs marchandises aux prix fixés par les manifestants. Mais les motivations sont également politiques et des femmes arrêtent des voitures pour contrôler les cocardes des passagers, déchirer les cocardes noires et exhorter à porter la cocarde patriotique. Malgré des tentatives de négociations (une délégation de femmes est reçue par l'Assemblée et réclame des mesures de dirigisme économique, en particulier la taxation du blé et de la viande), la manifestation tourne à l'émeute et le roi est obligé d'accepter de partir à Paris.

Par la suite, des femmes sont présentes dans toutes les journées révolutionnaires en province comme à Paris, mais leur rôle n'est pas aussi capital que durant les événements d'octobre ainsi célébrés par Michelet : "Les hommes ont pris la Bastille, les femmes ont pris le roi. Le 1er octobre, tout fut gâté par les dames de Versailles. Le 6, tout fut réparé par les femmes de Paris.". Donc " Ce sont les femmes qui nous ont rendu la liberté" (*Les Héroïnes de Paris*). Cette donnée politique imposée par les premières journées révolutionnaires montre au grand jour la contradiction de la situation révolutionnaire des femmes: " Vous avez décerné la juste égalité des droits? ... et vous en privez injustement la plus douce et la plus intéressante moitié d'entre vous!" (*Requête des dames à l'Assemblée nationale*). Sans aller jusqu'à demander l'abolition des "privilèges du sexe masculin" et par là même "voix délibérative" dans les nouvelles assemblées, des femmes s'adressent à l'Assemblée nationale pour demander la reconnaissance de leur qualité de citoyenne: " Les mères de famille peuvent et doivent être citoyennes" (*Adresse des femmes bretonnes* du 29 mars 1790), " Et nous aussi nous sommes citoyennes" (*Vues*

législatives pour les femmes adressée à l'Assemblée nationale).

Cependant il revient à Condorcet d'avoir mis les Constituants face à leurs contradictions, dans un texte court, mais incisif (*Sur l'admission des femmes au droit de cité*), publié dans le *Journal de la Société de 1789*. Il précise d'emblée que l'exclusion des femmes du droit de cité est "un acte de tyrannie" dans la mesure où il viole le principe de l'égalité des droits. Sa critique, au nom de "l'égalité des droits entre les deux sexes", de "l'inégalité légale" instaurée entre les hommes et les femmes exprime le rejet de tout raisonnement sur l'infériorité naturelle de la femme, et le souci de caractériser une rationalité proprement féminine. Seuls des "motifs d'utilité", en particulier la peur de l'influence des hommes sur les femmes et le refus concomitant de leur donner une éducation, ont imposé l'avalissement des femmes par la loi. Concrètement, il conclut son analyse par la proposition restreinte d'accorder le droit de vote aux seules femmes propriétaires, chefs de famille, en conformité avec les critères délimités par les Constituants en matière de citoyenneté active, dans l'attente que l'éducation des femmes leur permette d'accéder au droit de vote.

De toute façon, en revendiquant, dès 1789, une charge positive au mot citoyenne par rapport à celui de femme, c'est sur le terrain militant et dans un espace républicain de réciprocité que les femmes vont conquérir un temps leur citoyenneté

Le combat pour la démocratie (1790-1791)

L'historienne Raymonde Monnier a montré comment se met en place, en 1790-1791, un espace public démocratique sous l'impulsion de l'opinion publique parisienne, et en a souligné l'impact jusque dans la théorisation du républicanisme. Un tel espace de réciprocité, jusqu'ici inédit, introduit sur la scène politique révolutionnaire une conception élargie de la citoyenneté, où les femmes patriotes occupent une place notable en dépit de leur exclusion du discours central d'assemblée.

Ainsi certaines Françaises se veulent citoyennes même si elles n'ont pas obtenu les droits politiques; elles s'engagent alors dans les nouvelles pratiques politiques. Ces militantes sont particulièrement nombreuses à Paris, mais elles existent aussi en province.

L'un d'entre elles, Louise de Keralio a précisé avec netteté le rôle des sociétés fraternelles dans la formation du nouvel espace communicationnel: " Chaque homme étant partie intégrante du souverain (...) Toute société devait être, de droit, société délibérante, sur la nature et les effets de la loi (...) La société fraternelle a senti que le but ne serait pas rempli, si après avoir établi une opinion dans son sein, elle ne la communiquait pas à ses concitoyens " (*Mercure National*). Louise de Keralio, épouse du républicain cordelier François Robert, est issue d'une famille noble. Très cultivée, en particulier dans le domaine de la science politique, elle multiplie en 1789 les "vues patriotiques" dans le *Journal d'État et du Citoyen* dont elle est la rédactrice. Ce journal prend le titre de *Mercure National* en 1790, et s'adjoint François Robert et Antoine Tournon comme rédacteurs. Cette républicaine est l'exemple même d'une position contradictoire dans notre regard contemporain : d'un côté, « une pensée dualiste et sexiste », selon la formule d'Annie Geffroy, de l'autre côté la journaliste politique et la militante, pionnière donc de l'activité politique féminine.

Ainsi s'individualise d'emblée, au sein du mouvement républicain naissant, la figure de la femme patriote dont le combat politique se concrétise en particulier dans la revendication du progrès de l'instruction. C'est à ce titre qu'elle occupe aussi une place importante dans le mouvement des idées et des opinions, même si des personnalités comme Louise Robert, en France, ou Eléonora de Fonseca Pimentel (voir ci-après), en Italie demeurent des figures exceptionnelles.

Madame Roland, dont Mona Ozouf a dressé récemment un portrait captivant, y occupe une place particulière. Issue de la bourgeoise parisienne, Manon Phlipon, qui épouse Roland de la Platière en 1780, est en 1789 une républicaine de conviction, autant par ses lectures que par son rejet des privilèges d'Ancien Régime. Collaboratrice de son mari dans ses travaux administratifs et intellectuels, elle en devient l'inspiratrice lorsqu'il est nommé en 1792 ministre de l'intérieur. Son salon est fréquenté par tout le milieu patriotique et sert de lieu d'élaboration de la politique girondine. Cependant elle considère que les femmes "doivent inspirer le bien et nourrir, enflammer tous les sentiments utiles à la patrie, mais non paraître concourir à l'oeuvre politique". A ce titre, elle demeure volontairement en retrait: " Je savais quel rôle convenait à mon sexe et je ne le quittais jamais. Les conférences se tenaient en ma présence sans que j'y prise aucune part; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillais des mains, ou faisais des lettres, tandis qu'on délibérait" (*Mémoires*). Elle justifie cette attitude par le risque encouru par la femme qui mène une vie publique d'être associée à la corruption selon "l'idée qu'il pouvait en être sous l'ancien régime". Il s'agit d'éviter le piège d'une rhétorique anti-féministe qui assimile la femme publique et la mauvaise mère. Ainsi se précise d'emblée la difficulté pour la femme patriote de se personnaliser face aux restrictions et aux humiliations qui lui sont imposées par l'autorité masculine. Une femme qui parle "le langage mâle de la vertu" prend de grands risques.

Le cas d'Olympe de Gouges est exemplaire en ce domaine. Née à Montauban, veuve d'un officier de bouche chargé d'approvisionner la table des administrateurs de la généralité de Montauban, elle s'installe à Paris pour mener une vie de demi-mondaine, puis entrer dans la carrière littéraire. Écrivain patriote en 1789 par souci de faire entendre "la voix d'une femme juste et sensible", elle est consciente de n'avoir que "des notions très succinctes en politique", faute d'instruction, et "un style plus naïf qu'éloquent". Mais elle peut ajouter: " Mon génie est ordinaire, mon talent est médiocre, mais j'ai prévu de loin l'état actuel des choses". C'est pourquoi elle multiplie les "rêveries patriotiques" sur la base du sentiment d'injustice qu'elle éprouve à la vue du sort réservé aux femmes, sexe "trop malheureux et sans cesse subordonné", "trop infortuné par les tourments". Elle n'hésite pas ainsi à se laisser guider par son "génie naturelle" jusqu'à l'affirmation d'un "esprit visionnaire": " Il faut convenir que les dames ont actuellement la science infuse (...) Le beau sexe rend les femmes supérieures aux hommes en prétention, pénétration et en politique. Elles ont réuni tout à coup cet avantage sans étude ni connaissances profondes".

Olympe de Gouges se considère donc comme d'aucun parti, si ce n'est celui de "plaider la cause des femmes". Elle dénonce le sexisme révolutionnaire de

l'homme qui veut "commander en despote le sexe féminin". Sa publication en 1791 de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* marque ainsi un temps fort de l'affirmation de la personnalité politique féminine en révolution.

Cependant son engagement en 1792 au côté des Girondins, à l'égal de Madame Roland, l'exposera à la suspicion des jacobins robespierristes. Dénoncée comme modérée, et soupçonnée, dans ses derniers écrits, de vouloir porter atteinte à la centralité de la loi, elle sera guillotinée le 3 novembre 1793, quelques jours avant Madame Roland.

Ces femmes engagées dans le mouvement républicain dénoncent, avec d'autres, les trahisons de l'exécutif royal et certaines d'entre elles participent à l'action menée pour la déchéance de Louis XVI après sa tentative de fuite. Cette mobilisation se déroule dans un climat social très agité en raison de la fermeture des ateliers de secours. Des femmes ont signé la pétition collective qui devait être présentée le 17 juillet 1791 et elles sont nombreuses sur le Champ de Mars. Lorsque, après que le maire Bailly ait proclamé la loi martiale, la garde nationale ouvre le feu, les victimes appartiennent aux deux sexes. Cette action répressive sanglante fut ensuite violemment dénoncée par la presse révolutionnaire, en particulier par *l'Ami du Peuple* stigmatisant le massacre affreux de citoyens paisibles, sans armes, de femmes et d'enfants.

Mais avant tout, des femmes assistent aux assemblées, aux séances des clubs; elles défendent aussi les enjeux de la Révolution dans les rues, sur les marchés, dans les cabarets, aux portes des clubs. En effet, les femmes du peuple sont très présentes dans la rue que ce soit pour leur travail ou à cause de leur fonction de nourricière. Les marchés peuvent également être des lieux de rencontre, et parfois de disputes, entre femmes des villes et des campagnes.

La composante féminine du mouvement révolutionnaire n'est ni isolée, ni monolithique qu'il s'agisse de ses tendances idéologiques ou du degré d'engagement des militantes. La participation réelle des femmes à la vie politique dans le mouvement associatif n'a pas été un phénomène massif, mais elle n'est pas négligeable. Les militantes ont deux possibilités: se faire admettre comme membres dans des clubs mixtes ou créer des clubs féminins.

Les clubs véritablement mixtes sont rares. Le plus souvent les femmes peuvent assister aux séances des sociétés populaires mais elles n'ont pas voix délibérative ; les registres des sociétés montrent que leur présence pose parfois des problèmes : elles sont trop bruyantes, elles "distraient" les clubistes masculins et on délibère parfois de n'autoriser leur présence que si elles se mettent à part. À Vaison, constatant que les femmes engendrent de l'agitation, on leur enjoint de se tenir dans les chapelles latérales de l'église où se réunissent les Jacobins sous peine d'une amende de six sous ou de l'exclusion.

À Arles, les femmes sont admises dès le début à devenir membres du club, elles représentent alors 20% de l'effectif, mais quand la société prend de l'importance et passe de 60 à 700 adhérents le nombre de femmes n'augmente pas et elles ne forment plus que 1 à 2% du total, il est vrai qu'entre octobre 1792 et octobre 1793 il existe un club féminin qui draine les militantes.

Les possibilités d'action des femmes dans ces clubs sont très différentes selon les cas. Dans certaines sociétés elles doivent se contenter d'assister aux séances, ailleurs, apparemment plus rarement, elles sont considérées comme membres à part entière. La société de Largentière dans l'Ardèche accorde à ses adhérentes le droit de voter mais les hommes monopolisent les fonctions électives dans les bureaux, à part une veuve nommée trésorière adjointe pour recueillir des fonds au profit des volontaires.

A Paris, la Société fraternelle de Patriotes des Deux Sexes Défenseurs de la Constitution a été créée par l'instituteur Dansart en février 1790 ; à sa suite, d'autres sociétés fraternelles virent le jour dans la capitale. Dans celle de Dansart, les femmes avaient une carte d'adhérents et votaient comme les hommes. Sur six secrétaires, deux devaient être des femmes, les autres fonctions étaient occupées indistinctement par des hommes ou des femmes sauf celle de président qui était exclusivement réservée aux hommes. Les soeurs participaient aux initiatives importantes de cette société proche des Cordeliers et qui mena avec ce club une campagne commune pour l'abolition de la monarchie après la tentative de fuite du roi.

Des sociétés féminines se sont créées assez rapidement dans la plupart des villes importantes. Le plus souvent elles restaient dans la tradition de l'action charitable des femmes qui s'occupaient de l'organisation de l'instruction, des hôpitaux, des ateliers pour les pauvres ; elles ont joué un rôle de premier plan dans la défense du clergé constitutionnel. Toutefois, certains de ces clubs étaient aussi très engagés politiquement et assez radicaux.

Cinquante six clubs de femmes ont été recensés entre 1789 et 1793. En général, leurs rapports sont très étroits avec les clubs masculins des mêmes villes dans lesquels sont inscrits maris, pères et frères. Certains de ces clubs avaient encouragé à la création de sociétés féminines ; ils collaboraient pour l'organisation des fêtes, et parfois pour l'émission de pétitions. Les membres proviennent, le plus souvent, de la bourgeoisie mais aussi du monde de l'artisanat et de la boutique ; les "citoyennes peu fortunées", minoritaires, ne sont pas totalement absentes. Le phénomène est d'abord urbain bien que plus étendu dans le sud-ouest.

A Dijon, un club a été fondé le 30 mai 1791 par les Dames patriotes; il comporte 400 adhérentes dont la majorité provient de la bourgeoisie. Le but des Dames patriotes, qui ont fait bénir le drapeau de leur club des Amies de la Constitution à l'église, est de développer le patriotisme, les vertus civiques et d'élever leurs enfants dans des sentiments d'amour de la Patrie et de la liberté. Le président du club masculin insiste sur l'importance de leur rôle familial et éducatif. Les Dames participent à la préparation des fêtes patriotiques, elles ont une place d'honneur dans les défilés, prêtent le serment patriotique et chantent les hymnes... Les Amies de la Constitution soutiennent le clergé constitutionnel en butte à de nombreuses attaques principalement menées par des femmes. Le club montre une grande vigilance vis à vis des problèmes de subsistances pour lesquels il collabore avec le club masculin. Il organise des activités philanthropiques : souscriptions pour les secours aux soldats, travaux pour leur habillement, remplacement des religieuses de l'hôpital pour soigner les malades. Au total, le rôle des Dames patriotes est surtout social; lorsqu'elles ont à prendre des positions politiques, elles suivent les Amis de la Constitution.

Néanmoins, en septembre 1791, elles prennent l'initiative d'écrire aux 83 clubs (masculins) des chefs-lieux de département une adresse incitant les femmes patriotes à se réunir en sociétés au moins pendant la période de la guerre, pour soutenir l'effort de la Nation.

A Besançon, dans le Doubs, une société des Amies de la Liberté et de l'Egalité est créée en 1792 sous la conduite énergique de la citoyenne Maugras. Ses membres élaborent un programme d'éducation patriotique pour leurs enfants, fondent un atelier de fabrication d'habits et de couvertures pour les soldats qui emploie des femmes nécessiteuses. Les Amies de la Liberté et de l'Egalité soutiennent le clergé constitutionnel, influencent la municipalité en faveur du contrôle des prix, font des pétitions à la Convention et demandent, début 1793, que la nouvelle Constitution étende le droit de vote aux femmes. Au début, le club des Jacobins de Besançon leur offre un soutien enthousiaste mais les relations entre les deux clubs se détériorent et la fondatrice subit de nombreuses attaques personnelles qui dénonçaient sa volonté d'utiliser le club pour servir ses ambitions.

A Castellane, dans les Basses Alpes, une société féminine est fondée le 3 juin 1792 avec l'aide d'hommes patriotes. C'est d'ailleurs le club masculin qui, après avoir délibéré s'il invitait les Dames patriotes à venir assister aux séances, avait résolu de les inciter à former elles-mêmes une société des Amies de la Constitution. Les Dames s'affilient ensuite à la société masculine et en sont dépendantes, elles avaient demandé deux commissaires masculins qui puissent suivre leurs travaux et les instruire. Néanmoins elles ne craignent pas d'affirmer des idées d'émancipation: "... jusqu'à ce jour vous nous avez regardé comme vos idoles, mais lors même que vous sembliez ne recevoir de lois que de nous, nous étions vos esclaves et vous ne nous regardiez que comme un joujou qui servait à vous amuser et vous distraire pour les conseils et les affaires". Mais la suite du discours de la présidente montre que, bien que leurs sentiments patriotiques ne le cèdent en rien à ceux des hommes, elles se résignent à la différenciation des rôles politiques: "... condamnées par les lois de notre sexe à nous occuper dans l'intérieur, que des affaires qui ont rapport à nos ménages, nous pouvons être utiles et maintenir la Constitution, non seulement en inspirant du courage mais en prêchant la paix et l'union".

A Arles, un club de femmes a donc été créé en octobre 1792 par deux femmes: les citoyennes Philippeau, gouvernante de Guibert, curé constitutionnel de Sainte-Croix, et Boisneaux, femme séparée de son mari, qui tenait la maison d'Antonelle aîné. La première séance réunit quelques paroissiennes de Guibert convoquées par Philippeau dans l'église des Grands Augustins, le club accueille ensuite une soixantaine de membres d'horizons sociaux différents et dont 22 ont déjà participé à des émeutes populaires. Néanmoins les activités de la société s'avèrent très traditionnelles: dons à l'armée, entretien des hôpitaux; de nombreuses séances sont consacrées à des travaux manuels. Les sociétaires ont des liens très forts avec le clergé constitutionnel et participent activement aux fêtes révolutionnaires.

A Paris, les tentatives pour organiser les femmes en club ne connurent pas de grands succès au début de la Révolution. L'initiative en revint à Etta Palm d'Aelders, une Hollandaise installée à Paris qui s'était fait connaître par ses discours sur les droits politiques des femmes. En mars 1791, elle fonde la Société Patriotique

et de Bienfaisance des Amies de la Vérité pendant de la Fédération des Amis de la Vérité, mais cette société végète.

Dès le début des événements révolutionnaires, des femmes affirment également des réticences qui se transforment parfois en résistances souvent motivées par l'attachement à la religion catholique. Comme elles participent aux émeutes révolutionnaires, les femmes participent également aux violences contre-révolutionnaires.

A Montauban où les luttes politiques revêtent un aspect de guerre religieuse à cause de la forte implantation protestante et de la crainte du peuple catholique d'être dominé par les huguenots, les femmes jouent un rôle important, sinon moteur dans les nombreux troubles. Les violences qui se produisent en mai 1790 partent de leur action aux portes des couvents pour empêcher les municipaux de procéder aux inventaires.

A Avignon, en octobre 1791, elles prennent une part active au meurtre du révolutionnaire Lescuyer, phénomène de défoulement collectif perpétré par un rassemblement provoqué par un "miracle". Emprisonnées à la suite de cette action, 13 femmes furent ensuite victimes de la vengeance des révolutionnaires lors des massacres de la Glacière (22% des victimes). Trois d'entre elles sont des bourgeoises mais la majorité sont des femmes du peuple travaillant dans le textile ou pratiquant de petits métiers.

A Arles, les femmes représentent une part non négligeable du parti "chiffoniste" qui s'oppose violemment aux patriotes en particulier pendant l'été 1791. Elles semblent former à peu près 25% de ceux qui manifestent extérieurement leur adhésion aux idées contre-révolutionnaires mais seulement 8 à 9% de ceux qui participent activement aux luttes. Beaucoup de ces femmes sont issues du monde de la boutique et de l'artisanat de luxe, certaines sont domestiques. Dans les périodes où le parti révolutionnaire est au pouvoir, la vindicte populaire s'exerce parfois contre ces femmes. Les dévotes sont soumises à l'humiliante promenade de l'âne au milieu des injures et parfois des violences.

Dans le Morbihan, les résistances paysannes prennent rapidement une coloration religieuse et les femmes ont un rôle de premier plan dans les troubles qui agitent la région. En février 1791, des manifestants s'opposent à l'inventaire des titres du couvent des Ursulines de Muzillac. Selon le rapport d'un des membres du directoire du district de La Roche-Bernard les femmes mènent le mouvement : "A l'instant où nous nous occupions du dépouillement des titres, nous avons vu beaucoup de personnes monter l'escalier du parloir, une multitude de femmes et quelques hommes dont une partie armée de pierres... ayant pénétré dans le parloir, cette multitude nous dit que nous avons déjà détruit les moines de Prières qui ne leur donnaient plus d'aumônes, que nous voulions en faire autant aux religieuses de Muzillac et que nous eussions à foutre le camp".

Au moment où la question religieuse devient déterminante en terre chouanne, du printemps 1791 au printemps 1792, l'activisme féminin est important. Ce sont les femmes qui se mobilisent pour défendre le clergé réfractaire et s'opposent aux prêtres constitutionnels, elles prennent l'initiative du recours à la violence pensant

que c'est le salut de la communauté toute entière qui est en jeu.

L'attitude de résistance des femmes à la Révolution française est plus inattendue lorsqu'elle concerne un domaine réputé accessible aux seuls hommes, la science politique. C'est ainsi que paraît, en 1792, sous la plume de Pauline de Lézardière (1753-1835), issue d'une famille noble du Poitou, une *Théorie des lois politiques de la France* en 8 volumes.

Il s'agit d'une défense de la monarchie en tant qu'instance modératrice constituée autour d'un prince soucieux d'harmonie entre les parties de la Nation française. Sa conception du pouvoir politique situe son oeuvre dans la postérité des thèses de Montesquieu sur *L'esprit des lois*. Le parlementaire bordelais attribuait en effet l'excellence du gouvernement monarchique à sa modération, à la nature de ses pouvoirs intermédiaires et à la promptitude de son exécutif. Ainsi affirme-t-elle, dans ses écrits inédits publiés en 1927: "L'indépendance du parlement à l'égard de la puissance arbitraire des rois est, de toutes les prérogatives, la plus précieuse aux citoyens. La sûreté, la stabilité des juges de la Nation est celle de la Nation même". La monarchie devait retrouver les fondements libéraux du pacte royal tel qu'il aurait été à l'origine de la formation du royaume.

Rééditée en 1844 par les ministres Guizot et Villemain, son oeuvre reste méconnue, éclipsée par l'image d'une destinée à la fois dramatique et admirable par la persévérance de son travail et de ses convictions.

1792: les femmes et la mobilisation patriotique

Cependant, du côté des partisans de la Révolution, les femmes ne demeurent pas inactives. Certes la volonté des militantes de s'affirmer comme membres à part entière du souverain ne peut légalement se traduire par l'exercice des droits de vote et de délibération. Les citoyennes qui s'insurgent contre une telle exclusion juridique demeurent très minoritaires. Mais, les "femmes patriotes" (elles s'auto-désignent désormais comme telles) s'affirment, dans le contexte du mot d'ordre de la patrie en danger, par la volonté de prendre les armes, et la traduction concrète de cette "juste demande" au cours des manifestations insurrectionnelles spécifiées par des processions armées.

Ainsi le 6 mars 1792, une pétition de 300 femmes parisiennes qui veulent s'organiser en garde nationale féminine est présentée par Pauline Léon à l'Assemblée législative. A la thématisation "Ce sont des armes qu'il nous faut" s'associe l'affirmation "Nous sommes citoyennes" à l'horizon d'une autre affirmation formulée dans le contexte, "nous sommes le souverain". Certes cette pétition est repoussée par les députés, mais nous assistons, d'après Harriet B. Applewhite et Darline G. Levy, à l'émergence d'un concept de citoyenneté féminine au cours du printemps 1792: il est issu de la reconnaissance du caractère politique de la combinaison des droits de la femme à sa propre défense et de l'obligation civile de protéger et de défendre sa patrie, les armes à la main. La présence de femmes dans les processions armées, en particulier le 20 juin, marque non seulement leur intégration dans le thème mobilisateur du "peuple en armes", mais explique la force irrésistible du mouvement républicain à l'encontre du pouvoir exécutif royal.

Au sein de la composante féminine de ce mouvement radical, une

personnalité féminine s'individualise sur la scène politique parisienne, Théroigne de Méricourt, récemment étudiée par Elisabeth Roudinesco. Né de parents laboureurs, Anne Terwagne, de son vrai nom, est assidue dès 1789 aux tribunes de l'Assemblée nationale. Soucieuse de "fuir l'humiliation d'être femme", elle s'habille en amazone, symbole de la féminité guerrière. Dans un discours prononcé le 25 mars à la Société fraternelle des Minimes, en faveur de la formation d'une légion d'amazones, elle proclame: " Citoyennes, pourquoi n'entrerions-nous pas en concurrence avec les hommes ?/./ Armons-nous /./ Ouvrons une liste d'Amazones françaises...".

Ainsi, le droit aux armes symbolisant l'appartenance au souverain, certaines femmes avaient voulu composer des bataillons de gardes nationales armées ce qui leur avait été finalement refusé. Néanmoins, la volonté d'un engagement armé pour la Révolution continue de se manifester: le 31 juillet 1792 des femmes de la section de l'Hôtel de ville demandaient que les "vraies citoyennes" soient armées pour la défense de la capitale.

La Province est tout aussi présente sur le front de la mobilisation patriotique des femmes. Lors du passage de régiments à Alençon dans la Sarthe, de mars à août 1792, les principaux discours furent prononcés par des femmes dont l'une n'hésita pas à proposer comme modèles aux Françaises du XVIII^e siècle les femmes des Germains "qui encourageaient les soldats ou participaient même aux combats" .

Le 20 mars 1792, au Mans, une députation de citoyennes patriotes demande et obtient la parole : "Fières de leurs origines, elles demandent à l'exemple des femmes des Gaulois, nos ancêtres, d'aller à la guerre." Leur motion à la municipalité consistant à obtenir "autant de piques qu'il y a de ménages de patriotes" afin que les femmes puissent être armées obtint l'appui de la société populaire.

Au même moment, à Éguilles, près d'Aix-en-Provence, le "missionnaire patriote" marseillais Monbrion donne en exemple aux "dévotes" de cette petite localité "le spectacle qu'offrait les amazones" constituées en "compagnie de femmes". Il témoigne également de leur patriotisme en leur prêtant les propos suivants: "Ces braves citoyennes disaient, dans le temps que nos maris s'occuperont à labourer la terre, il faut que nous soyons armés de leurs fusils, pour veiller au salut de la chose publique, et que les traîtres à la patrie nous trouvent debout!".

Après 1792, de nombreuses sociétés provinciales se radicalisent et prennent une part plus active à la vie politique sur place, par exemple en se mobilisant contre le fédéralisme et en envoyant des pétitions à la Convention. Les réclamations de l'égalité politique et du droit de vote pour les femmes sont très minoritaires, mais des femmes continuent à demander avec insistance le droit de porter des armes.

À vrai dire, des femmes se sont battues pour la patrie. La trace de 44 femmes soldats a été retrouvée; certaines étaient parties avec un parent, d'autres déguisées en homme. Leur bravoure a été reconnue et elles étaient appréciées de leurs camarades de combat comme Félicité Duquet qui combat dans le 1^{er} bataillon de la Nièvre jusqu'en juillet 1794 et que ses camarades avaient surnommée "Va-de-bon-cœur". Après son départ, elle explique que par l'amour sacré de la Patrie dont elle était animée, elle avait déguisé son sexe et volontairement marché à la défense de son pays.

Les révolutionnaires reconnaissent ces cas de bravoure individuels, mais ils estiment que ces femmes transgressent leur nature comme le montre Collot d'Herbois dans un éloge d'une de ces femmes soldats : "Je ne la range même pas parmi les femmes, mais je déclare que cette fille est un mâle, puisqu'elle a, comme les plus intrépides guerriers, affronté la mort dans toutes les occasions périlleuses". Le décret du 30 avril 1793 congédie de l'armée toutes les femmes combattantes ou non à l'exception des blanchisseuses et des vivandières. On retrouve néanmoins des cas de femmes soldats jusque sous Napoléon.

Le 10 août 1792, comme la prise de la Bastille, est une journée essentiellement masculine. Cependant, motivées par le mot d'ordre de la patrie en danger, des femmes prirent part à l'assaut des Tuileries et trois d'entre elles se virent décerner une couronne civique pour leurs actions héroïques.

C'est plutôt dans les situations punitives de l'été 1792, et plus particulièrement dans les troubles liés aux problèmes de subsistances, que la participation des femmes est notable.

A Arles on remarque la présence de femmes dans les bandes arlésiennes surnommées "les Égorgeurs d'Arles" qui organisaient des expéditions punitives vers les villes voisines comme Tarascon, Saint-Rémy, Eyrargues, Beaucaire, Eyguières. Elles étaient organisées en corps armés et montées sur des ânes. Armées de fusils et de sabres des femmes ont participé à l'ensemble des actions menées par le parti révolutionnaire arlésien, les "monnaidiers", dans une cité où la contre-révolution était très forte et les conflits nombreux et violents.

Dans la région de Carcassonne, alors que la tension était vive à cause de l'importance des exportations de blé après une bonne récolte, un attroupement estimé à plus de mille hommes et femmes mène une action violente en août 1792 sous la conduite d'une femme du peuple, Jeanne Establet, ou Jeanne Nègre, veuve et journalière. Après une tentative pour débarquer des grains et les faire vendre à Carcassonne à des prix modérés, les émeutiers investissent la ville, s'attaquent à des boutiques et au siège de l'administration départementale. Le procureur-général syndic Guillaume Verdier est massacré. Au cours de cette émeute la plupart des revendications qui sont exprimées sont typiques de la conception traditionnelle du commerce des grains: contrôle de la circulation, taxation des prix; s'y ajoute l'acceptation du paiement en assignat. Après l'échec du mouvement, trois meneurs appartenant aux catégories populaires, dont Jeanne Establet, sont condamnés à mort. D'après les témoignages du procès, elle s'était fait remarquer par ses cris de mort contre les administrateurs et avait frappé Verdier. Dans la légende elle deviendra Jeanne la Noire, prototype de la femme basanée et sauvage.

A Lyon, en septembre 1792, lors d'attaques contre des boutiques d'alimentation, les contenus sont vendus à des prix fixés par un tribunal féminin. D'après le journal de Lyon du 20 septembre, les femmes insurgées forment une "société délibérante" et s'arment de piques pour contrôler les excès. Elles font une déclaration dans laquelle elles précisent que "leur action est fondée sur la souveraineté du peuple et le droit de se procurer sa subsistance sans être dans le cas d'employer de ces moyens violents que nécessitent les calamités publiques venues à leur période".

De tels mouvements à forte composante féminine, dont on pourrait multiplier les exemples, s'inscrivent dans le contexte de l'établissement de la République française.

L'année 1793

Dans la mesure où la République française est une émanation, dès son origine, du contrat social passé entre le peuple et les députés de la Convention à l'horizon de l'insurrection du 10 août 1792, sa proclamation, le 22 septembre 1792, est d'abord de l'ordre du symbole. Il est en effet seulement décidé, dans un premier temps, que les sceaux de l'administration porteront désormais le nom et la figure de la République française, soit "une femme appuyée d'une main sur un faisceau, tenant de l'autre main une lance surmontée du bonnet de la liberté". Dès lors, la figure féminine de la République, associée aux figures tout aussi emblématiques de la Nation et de la Liberté, prend consistance, se déploie largement à partir de 1793, comme l'a montré Michel Vovelle. S'agit-il alors d'un indice d'une influence grandissante des femmes dans le cours de la Révolution ?

Selon l'historienne Lynn Hunt, l'allégorie féminine permet d'éviter toute confusion, au sein de la symbolique révolutionnaire, avec l'image royale du père et par là même d'empêcher la vénération d'un individu mâle qui contreviendrait au principe de l'égalité politique entre les frères. C'est donc le fait même du refus légal de conférer aux femmes un rôle politique qui permet, semble-t-il, de leur donner une telle importance symbolique.

Par ailleurs, il importe de souligner que la femme jugée la plus active sur la scène politique par l'opinion publique n'est autre que la reine: Marie-Antoinette devient ainsi la figure emblématique du lien entre les femmes et la sphère politique, au détriment des femmes patriotes. En effet, elle incarne la mauvaise mère qui dissimule son hostilité à la Révolution, et par là même corrompt le corps politique. La féminisation de la politique apparaît ainsi sous un jour monstrueux, criminel: elle ne peut que susciter le regard désapprobateur des hommes soucieux de confiner la femme dans le monde privé de la famille. Ainsi, au moment de l'exécution du roi, les *Révolutions de Paris*, journal patriotique marqué par l'anti-féminisme, relatent, non sans partialité, que " les femmes, de qui nous ne devons pas raisonnablement exiger qu'elles se placent tout de suite au niveau des événements politiques, furent en général assez tristes ././ Il y eut aussi quelques reproches, même quelques injures. Tout cela est bien pardonnable à un sexe léger, faible".

L'intrusion de la citoyenneté féminine sur la scène politique en 1793 constitue le fait majeur de la présence politique des femmes patriotes pendant la Révolution française. Elle suscite, par réaction, un mouvement d'hostilité des hommes à leur égard, qui tend à les exclure de la scène politique. Peut-on alors considérer, à la suite de Colette Capitan, que nous assistons, avec l'affirmation législative de l'exclusion légale des femmes des armées, de la citoyenneté, puis de l'action politique au cours de l'année 1793, à "l'objectivation des femmes", à leur relégation au "statut de choses" ? Dans cette perspective radicale, Les femmes seraient ainsi exclues du processus de formation de l'identité nationale.

Examinons donc les arguments invoqués par les hommes pour refuser

aux femmes l'accès aux droits politiques dans la quotidienneté de la politique. Et demandons-nous quel impact faut-il attribuer aux arguments contraires avancés par quelques députés, en particulier Guyomar, Lequinio, et Romme ?

Ces arguments sont explicités au cours d'un échange contradictoire, entre députés de la Convention, du débat sur la nouvelle Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à la formation du gouvernement révolutionnaire.

Deux énoncés opposés balisent cet échange entre hommes: "Je ne conçois pas comment une différence sexuelle en mettrait une dans l'égalité des droits" (Guyomar, avril 1793); "Il n'est pas possible que les femmes exercent les droits politiques" (Amar, octobre 1793).

La grande majorité des députés contestent la présence des femmes dans l'espace politique au nom de leurs qualités "naturelles". Un tel recours à la "nature" permet de marquer les différences physique, morale et intellectuelle entre hommes et femmes, au détriment des femmes jugés inaptes aux travaux de l'intelligence et qui plus est dangereuses par leur caractère exalté. A contrario, dans les interventions minoritaires favorables aux femmes, les différences entre hommes et femmes sont jugées secondaires par rapport à l'appartenance des individus, quel que soit leur sexe, à la communauté des êtres humains. Lequinio récuse le fait que le "sexe aimable" soit "l'esclave du sexe injuste", au nom d'une conception pleine et entière des droits de l'homme. Guyomar s'insurge contre "le préjugé de sexe", "aussi attentatoire à la justice qu'à la souveraineté", qui permet aux hommes d'affecter de la supériorité sur les femmes. A vrai dire, ces députés sont peu écoutés dans leur demande de faire accéder les femmes aux droits politiques, certes selon des modalités progressives. Le lâche soulagement de Lanjuinais - "Il m'échappe de penser qu'à tout prendre les hommes et les femmes n'y gagneraient rien de bon" - prépare le terrain aux positions répressives qu'Amar, porte-parole des Comités de la Convention, prend à l'encontre des femmes.

Il n'en reste pas moins que l'historien se doit de décrire avec minutie l'importance du vécu politique des citoyennes pendant l'année 1793 sans anticiper sur les effets de leur marginalisation voulue au terme d'un processus révolutionnaire riche en expérimentations féminines, comme l'a tout particulièrement montré Dominique Godineau dans le cas parisien.

En Province, comme à Paris, la place accordée aux femmes patriotes dans les sociétés populaires grandit. Par ailleurs leur rôle en province est accentuée par leur participation, selon les régions, aux expériences démocratiques fédéralistes, ou à la résistance au fédéralisme.

Pendant l'été 1793, le brillant discours d'une citoyenne sur Marat lu au club du Mans par un sociétaire décide les clubistes à la recevoir comme membre le 21 juillet : "Et voulant enfin bannir ce reste d'inégalité et d'injustice qui fait que les hommes se regardent tellement supérieurs aux femmes qu'ils cherchent à les réduire à une nullité absolue, la société a arrêté qu'elle recevrait en son sein toutes les femmes dont l'énergie, les lumières et le civisme pourront être utiles à la patrie".

La société de Valognes, dans la Manche, devient mixte en septembre 1793 : 25 Montagnardes se font inscrire. Une semaine plus tard, une présidente élue

est adjoint au président de la société. Dès lors et jusqu'en pluviôse an II au moins, les citoyennes participent aux travaux de la société dont elles représentent 13% des membres. Mais leur zèle à servir la patrie se manifeste surtout dans des tâches spécifiques: le 20 brumaire il est décidé d'organiser le travail féminin pour préparer la charpie et les bandages au dessus du local pendant que les hommes discuteront politique. Néanmoins, bien que leur présence dans la société soit principalement liée à des activités caritatives, les femmes ne sont pas exclues du lieu de parole, ni complètement confinées dans leurs travaux manuels.

En Arles, après la fermeture du club féminin, de nombreuses femmes adhèrent au club des Jacobins: en quelques mois, 650 membres du club sur 1100 sont des femmes, soit 59% des effectifs. Quand elles avaient prêté le serment elles étaient considérées comme membres à part entière et on leur accorda officiellement le port d'armes dont s'étaient déjà emparées les monnaidières lors des expéditions punitives. En novembre 1793, les femmes ont une place privilégiée dans la cérémonie qui a lieu en l'honneur de Marat à l'occasion de l'élévation d'une statue sur la place des Portefaix. Par ailleurs, elles forment la composante essentielle des cortèges d'intimidation qui se déplaçaient dans Arles en promenant une guillotine.

L'engagement des femmes dans les mouvements fédéralistes est mal connu. Cependant divers indices permettent de préciser leur présence tant dans les sections fédéralistes qu'au sein du mouvement de résistance au fédéralisme.

A Marseille, où le mouvement sectionnaire prend le pouvoir au printemps 1793, des femmes républicaines occupent, à leur demande, les tribunes des assemblées de leurs sections respectives, donc sont présentes par leurs propos et leurs acclamations dans les assemblées sectionnaires, sans pour autant participer aux délibérations. Quelques unes montent à la tribune et prononcent des discours énergiques centrées sur la mobilisation armée contre la Convention. Ainsi, dans la section 5, une citoyenne intervient le 7 août 1793 en des termes particulièrement énergiques: "Citoyens, préférez-vous mourir assassinés que de mourir en combattant, non je ne puis le croire. S'il vous faut mourir, que ce soit en héros, les armes à la main, vivre esclave, c'est mourir tous les jours". Le président lui répond en précisant que "Ce n'est pas la première fois que les Citoyennes marseillaises ont manifesté le Courage vraiment républicain qui les anime". Nous sommes ainsi confrontés à l'une de ces jeunes femmes, issues de classes moyennes, telle Thérèse Clapier (16 ans) de la section 4, qui contribuent à la formation d'un réseau d'opinion en appui sur "les principes des sections".

A Lyon tout autrement, le 2 juillet, une foule de 200 femmes accompagnées de clubistes chassent les "permanents" de la section saint-Georges de leur assemblée. Ce mouvement s'inscrit dans la résistance populaire aux aspects sociaux régressifs du mouvement fédéraliste à l'égard des consommateurs pauvres. Il est suivi d'arrestations et de désarmements, puis le calme revient. De même, le club féminin de Besançon rédige-t-il, en août 1793, une adresse contre le fédéralisme .

A Paris où l'aggravation de la crise des subsistances contribue à la radicalisation du mouvement populaire, Suzanne Petersen a montré en quoi les

femmes participent activement au mouvement revendicatif. Dès le départ, les revendications féminines en matière de subsistances participent du mouvement sans-culotte dans son ensemble. Cependant, du printemps à l'automne 1793, une prise de conscience spécifique de l'aliénation féminine suscite, au sein du mouvement révolutionnaire, une action multiforme en faveur de l'égalité du statut politique des femmes. En affirmant que " La déclaration des droits est commune à l'un et l'autre sexe", que "les droits de l'homme sont aussi les nôtres", les citoyennes de Paris montrent leur volonté d'exercer la souveraineté populaire, donc de faire acte de citoyenneté par la ré-appropriation de leurs droits déniés par les hommes, en dépit de leur exclusion légale du corps électoral.

Les femmes concernées, dans un premier temps, par le mouvement revendicatif du début de l'année 1793 sont avant tout des femmes des milieux populaires: travailleuses, marchandes, domestiques. Leur volonté taxatrice s'accompagne d'une volonté d'agir contre les accapareurs et les ennemis de la République. Le mouvement féminin parisien est alors proche des Enragés et appuie les thèses de Jacques Roux.

Le 24 février 1793 un groupe de femmes présente à la Convention une pétition réclamant du pain, du savon et la peine de mort contre les accapareurs et les agioteurs, mais il est reçu froidement et l'examen de ses revendications est ajourné. Les pétitionnaires quittent l'Assemblée en colère, proclamant "Quand nos enfants nous demandent du lait nous ne les ajournons pas au surlendemain". Ces femmes se donnent rendez-vous devant la Convention. Le lendemain, les troubles éclatent dans les sections du centre où les épiciers étaient nombreux, puis ils se propagent. Comme ils l'avaient fait l'année précédente, les émeutiers assiègent les épiceries et taxent de force savon, sucre, cassonade et chandelle qu'ils font distribuer aux prix qu'ils ont fixés. Les femmes sont majoritaires dans ces actions mais, le plus souvent, ce sont les hommes qui prennent les initiatives comme de défoncer les portes, de demander aux commissaires présents, dépassés par les événements, de procéder à des perquisitions. On retrouve ici le partage des rôles dans les émeutes à dominante économique: ce sont les femmes qui poussent à l'émeute par leurs propos, elles y participent ensuite aux côtés des hommes qui les ont rejointes et qui prennent, en général, l'initiative des actions. Le lendemain des troubles éclatent aux Halles mais ils sont rapidement réprimés. Les Jacobins dénoncèrent alors ces actions qui affaiblissaient la jeune République. Cependant, par la suite, les Montagnards firent adopter des mesures qui allaient dans le sens des revendications populaires. En s'y opposant les Girondins creusèrent leur écart avec le mouvement populaire et les militantes soutinrent activement la lutte de la Montagne contre la Gironde.

L'originalité de la pratique politique féminine se précise avec la création, officielle le 10 mai 1793, du club des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires: il s'agit d'une société où les femmes seules sont admises et dont le but est de "délibérer sur les moyens de déjouer les projets des ennemis de la République". Il fonctionne comme n'importe quelle société parisienne. Les adhérentes sont aux alentours de 170 dont les deux-tiers savent signer. Les dirigeantes appartiennent à la petite bourgeoisie mais le club recrute également dans les milieux populaires.

La volonté affichée par les Citoyennes de se constituer les gardiennes de "l'intérieur" reproduit, à l'échelle de la Nation, la bipartition traditionnelle entre les hommes responsables de l'extérieur et les femmes de l'intérieur. Le club eut un rôle fondamental dans la chute des Girondins et la mise à l'ordre du jour de la Terreur; il est considéré comme une des principales forces du mouvement révolutionnaire pendant le printemps et l'été 1793 aussi bien par les députés girondins qui redoutent son influence que par les observateurs de police, les autres clubs ou les autorités révolutionnaires.

Les Citoyennes voulaient défendre la révolution en armes; dès le 1er mai Pauline Léon conduit une délégation au club des Jacobins pour demander que l'on remette des armes aux femmes de 18 à 50 ans et qu'on les groupe en régiments pour leur faire combattre les insurgés vendéens.

Le club des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires, qui est alors très lié avec celui des Cordeliers, est un élément porteur de l'agitation anti-girondine. Ses militantes mènent une action de propagande près des autres femmes, créent une agitation permanente, appellent à l'insurrection, interviennent à tous les niveaux et dans tous les lieux de la vie politique qu'il s'agisse de la Convention, des sections, de la rue.

En mai, des femmes patriotes s'assemblent tous les jours devant la Convention, prêchant l'insurrection contre les Girondins, proclamant "qu'il faut recommencer la journée du 10 août et égorger tous les riches". Elles suivent les débats dans les tribunes applaudissant les députés montagnards et huant leurs adversaires. La présence constante de femmes dans les tribunes est pour elles un moyen de s'insérer dans la sphère politique; par le contrôle des élus, elle marquent leur participation au souverain.

Les femmes prennent ensuite part à l'insurrection des 31 mai, 1er et 2 juin qu'elles ont contribué à déclencher. C'est encore une fois dans le temps de l'insurrection que les femmes sont pleinement reconnues comme membres du souverain.

En juin, les militantes féminines ont soutenu les revendications radicales exprimées par Jacques Roux. Puis, pendant l'été 1793, elles jouent un rôle de premier plan dans la mise à l'ordre du jour de la Terreur, à l'initiative du mouvement révolutionnaire, et surtout des Cordeliers.

Lorsque des troubles éclatent au lendemain de la présentation de la pétition des Enragés à la Convention le 25 juin, ils sont d'abord provoqués par des blanchisseuses qui déchargent des bateaux de savon et se partagent la marchandise après l'avoir taxée. Les femmes occupent une place majeure dans les cérémonies célébrées en l'honneur de Marat après son assassinat le 13 juillet 1793. Un véritable spectacle est organisé autour du corps du martyr de la liberté où s'exprime le désir de défense et de vengeance qui aboutit à la formulation du mot d'ordre révolutionnaire de mise à l'ordre du jour de la Terreur. Les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires jurent à la Convention de "peupler la terre de la Liberté d'autant de Marat qu'elles pourront en posséder". Le club se consacre ensuite à organiser le culte du martyr, mais cette tâche qui mobilise l'énergie des Citoyennes les écarte quelque peu du champ du débat politique.

Fortement influencée par Claire Lacombe et Pauline Léon, la majorité de Citoyennes Révolutionnaires soutient alors le programme des Enragés bien qu'il n'y ait pas de véritable homogénéité politique ; le club étant le seul club de femmes de la capitale, plusieurs tendances y existaient et s'y affrontaient parfois. Les militantes participent aux manifestations de masses qui font pression sur la Convention pour obtenir la mise à l'ordre du jour de la Terreur, l'organisation du pouvoir exécutif et l'établissement d'un régime de dirigisme économique.

Le mouvement révolutionnaire, dont les Citoyennes Révolutionnaires constituent une composante majeure à cette date, obtient partiellement satisfaction mais les clubs féminins sont ensuite victimes de la politique de la Convention destinée à assurer la primauté du "mouvement national" incarné par l'Assemblée sur le "mouvement révolutionnaire" s'appuyant sur les sociétés populaires, les fédérés, et les mouvements de rue, au moment en particulier des journées des 4 et 5 septembre. L'organisation du gouvernement révolutionnaire s'accompagne de la suppression de la permanence des sections, de l'arrestation de Roux et Varlet, chefs de file des Enragés. Leclerc doit suspendre la parution de son journal; la société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires est dissoute le 20 octobre 1793 et les clubs féminins sont interdits par décret de la Convention, le 30 octobre, comme incompatibles avec la vocation naturelle de la femme qui est de s'occuper de son foyer et de ses enfants.

Les historiennes expliquent cette interdiction par un double renvoi aux mécanismes d'exclusion inhérents à la constitution progressive d'un espace public bourgeois, selon Joan B. Landes, et à la volonté des législateurs de juguler le mouvement revendicatif, d'après Olwen H. Hufton.

Cependant par leur présence dans le processus révolutionnaire, les citoyennes ont politisé l'espace privé lui-même, obligeant les hommes à redéfinir la part respective du public et du privé. Elles s'avèrent tout aussi aptes à mettre en acte des jugements politiques rationnels, à l'encontre du discours mâle sur l'irrationalité du discours féminin.

Certes les répercussions de l'échec du mouvement en faveur d'une citoyenneté féminine sont considérables: elles légalisent *l'interdit de citoyenneté* pour les femmes. Mais les citoyennes ont pu affirmer leur présence dans les pratiques politiques jusqu'en l'an II, tant dans des espaces réservés aux hommes, en particulier l'espace électoral, que sur les frontières déplacées par les Institutions civiles entre le privé et le public.

Il convient donc de préciser dès maintenant leur participation intermittente aux processus électoraux

Bien que théoriquement exclues du processus électoral, les femmes y interviennent souvent, et bruyamment. Massées à l'entrée des locaux où se déroulent les élections ou dans les tribunes, elles essaient par leurs interventions d'orienter les votes.

Lors du référendum sur la Constitution de 1793, des citoyennes tiennent à exprimer leur approbation. De nombreuses adresses parviennent à la Convention qui font part de l'adhésion de femmes "privées du droit précieux de voter"; certaines se sont réunies pour voter cette acceptation marquant ainsi leur volonté de faire partie du souverain malgré leur exclusion légale du corps électoral. En province, il semble

que les femmes aient participé au scrutin d'au moins une trentaine d'assemblées électorales avec les hommes ou après eux.

Sans participer légalement aux grands scrutins nationaux, les femmes ont pu voter dans certaines occasions. La loi du 10 juin 1793 sur le partage des biens communaux indique que la décision d'accomplir ou non le partage doit être prise dans chaque commune par le vote d'une assemblée des habitants composée "des individus de tout sexe" âgés d'au moins 21 ans et domiciliés depuis au moins un an dans la commune. Le moment le plus important est celui où la Constitution est adoptée par les députés le 24 juin 1793, puis soumise ensuite à référendum populaire. Dominique Godineau a ainsi montré que ce scrutin constitue un test particulièrement intéressant pour étudier le suffrage des femmes car il se situe à une date où le mouvement féminin révolutionnaire est particulièrement fort. De fait, des femmes ont voté dans les assemblées primaires à cette occasion. A Paris, on le sait seulement par les adresses de femmes à la Convention en matière d'adhésion à la Constitution. En Province, des femmes auraient participé au scrutin d'au moins une trentaine d'assemblées électorales, avec les hommes ou après eux, et l'on trouve même des motions de votes séparés.

Si, à Paris, des femmes ont donc voté dans les assemblées générales des sections pendant certaines périodes de crise mais de façon exceptionnelle et contre la règle, elles se sont aussi exprimées au sein des sociétés populaires de section qui constituent l'armature du mouvement populaire parisien de l'automne 1793 au printemps 1794. Les militantes parisiennes participent donc, de fait, au contrôle de la vie politique locale et à l'établissement de la nouvelle sociabilité révolutionnaire. Il en est de même dans la banlieue parisienne quadrillée par un réseau exceptionnel de sociétés populaires: la société de Belleville admet les femmes depuis mai 1792 et connaît leur plus forte présence pendant l'hiver de l'an II. Mais, l'affaire du port de la cocarde, étudiée par Dominique Godineau, met en évidence les résistances à cette action politique féminine. Lorsque les citoyennes révolutionnaires demandent, en septembre 1793, son port généralisé pour toutes les femmes, des violences éclatent entre ces militantes et les Dames de la Halle. Dans un premier temps, la Convention accepte de reconnaître son obligation, mais ces troubles sont ensuite évoqués comme des arguments pour éliminer les femmes du champ politique, par l'interdiction des clubs féminins le 30 octobre 1793.

De la même façon, des femmes ont essayé de défendre la Nation révolutionnaire les armes à la main. Bien que très minoritaires, de nombreux exemples de femmes soldats ont été relevés et ont subsisté même après l'interdiction du 30 avril 1793. Il s'agit fréquemment pour elles d'un prolongement de leurs engagements politiques.

Malgré les interventions des femmes sur le terrain électoral, le vote reste un droit exclusivement masculin. Faut-il alors considéré, avec Mona Ozouf, que les femmes n'ont pas revendiqué massivement l'accès au vote, dans la mesure où le mariage républicain leur garantissait, dans le cadre de la solidarité entre époux, une

unité de décision, une participation indirecte au vote? Après avoir constaté que "les grands bouleversements politiques" (Il s'agit bien sûr d'abord de la Révolution française), soit "sont venus des femmes", soit "furent infléchis et considérablement modifiés par elles", le philosophe allemand Fichte théorise cette position, dans le *Fondement du droit naturel* (1796-1797). Il précise ainsi que "Les femmes exercent effectivement leur droit de vote dans les affaires publiques; simplement, elles ne le font pas immédiatement, par elles-mêmes, parce qu'elles ne peuvent avoir cette volonté sans renoncer à leur dignité féminine, mais par l'intermédiaire de l'influence légitime, et fondée dans la nature du lien conjugal, qu'elles ont sur leur mari" (première annexe sur le droit familial). Ainsi se construirait la traduction libérale d'une "singularité française", autour d'une "dépendance voulue" au sein d'un espace public dans lequel "la société des femmes est une école d'intelligence et de moeurs", préparant, selon Mona Ozouf, l'invention par la République du droit égalitaire à l'éducation.

L'action des femmes se déploie, nous l'avons déjà noté, autant sur le terrain de la Révolution, qu'au sein des mouvements de résistance à la Révolution.

A titre individuel, l'engagement contre la Révolution le plus commenté et le plus significatif est sans doute celui de Charlotte Corday, l'assassin de Marat le 13 juillet 1793, comme le montre Guillaume Mazeau. En situation de déclassement social, dépourvue de perspective matrimoniale, dans l'impossibilité de poursuivre sa carrière religieuse, Charlotte Corday commence son entrée en politique par une action d'entraide au sein d'un réseau familial et nobiliaire peu à peu déserté par les départs en émigration. Elle conçoit alors son attentat contre Marat comme un geste de régénération politique, mais dont le résultat sera l'inverse de l'effet escompté, la mobilisation du mouvement populaire, et non une panique et une vengeance punitive désordonnées. Reste que l'ampleur de la présence de Charlotte Corday dans l'historiographie du XIX^{ème} siècle, puis dans la mémoire du XX^{ème} siècle lui confère une place privilégiée dans les figures de la résistance à la révolution.

Au plan collectif, c'est la Vendée qui attire l'attention en ce domaine. Dès l'époque du soulèvement, les révolutionnaires ont mis en avant le rôle des femmes dans le déclenchement des événements, l'expliquant par leur attachement aux prêtres réfractaires. Carrier indique dans une lettre au Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793): "... ce sont les femmes qui avec les prêtres ont fomenté et soutenu la guerre de Vendée". Cette thèse fut ensuite reprise par Michelet qui met l'accent sur la soumission des Vendéennes à leurs prêtres et l'influence qu'elles ont ensuite exercé sur leur mari pour les inciter à la rébellion.

Des femmes accompagnent l'armée catholique et royale, se mêlent aux combattants ainsi que des enfants, des vieillards et des prêtres. Certaines d'entre elles participent aux combats, les républicains soulignent leur férocité. L'existence de ces femmes soldats est d'ailleurs également attestée par la marquise de La Rochejaquelein et on connaît quelques exemples de combattantes comme Renée Bordereau, surnommée "Brave l'Angevin" qui dans ses mémoires affirme avoir tué 21 Bleus en une bataille. Charette possède des espionnes et, dans son armée de véritables

amazones conduisent parfois les troupes. Néanmoins, il semble que seul un petit nombre de femmes participe aux combats. Comme l'indique Jean-Clément Martin, l'intégration des femmes à la vie politique peut aussi passer par le prisme de la guerre civile.

Des femmes font partie des comités composés de personnalité locales ayant pris part à l'insurrection et qui sont responsables des régions "conquises" par les Blancs, mais uniquement dans les début du soulèvement lorsque ces créations sont spontanées. Les femmes n'apparaissent plus lorsque cette organisation est officialisée et systématisée.

Dans de nombreux sites de résistances, la protestation est d'abord féminine, c'est le cas dans le Rouergue où, lorsqu'il s'agit de défendre les prêtres, les femmes sont à la tête des révoltes, accompagnées de leurs enfants et d'adolescents. A l'opposé, les femmes protestantes tiennent des propos violents contre le clergé. A Saint-Jean, des femmes protestantes crient dans les rues que "les prêtres étaient des coquins qui méritaient d'être pendus", qu'elles voulaient "se laver les mains dans le sang des catholiques" et profaner leurs lieux de culte : "nous viendrons chier dans la chaire de votre église, nous en ferons un temple et vous irez à votre tour prier Dieu sous un arbre".

A Malemort, dans le Comtat, le curé constitutionnel particulièrement révolutionnaire, Mathieu Mistarlet, est obligé de fuir la commune à cause d'une cabale menée par des femmes. La sage-femme "connue pour son fanatisme" et sa fille, servante du ci-devant prier, une soeur de l'hôpital, une femme dite "la Vierge" et deux veuves furent dénoncées pour avoir prêché le fanatisme et s'être élevées publiquement contre le nouveau curé, tandis que l'ancien, réfractaire, restait à Malemort. Dans cette lutte, un placard avait été affiché à la porte de la ville où le curé constitutionnel, président de la société populaire était traité de Judas et les patriotes de Caïn.

Le mouvement de résistance des femmes à la Révolution s'amplifie, en particulier dans le domaine religieux, avec l'établissement du gouvernement révolutionnaire en l'an II.

L'an II

La question féminine demeure à l'ordre du jour tout au long de l'an II. Avec l'instauration du gouvernement révolutionnaire, basé sur "la centralité législative", les femmes trouvent de nouvelles opportunités pour agir politiquement tant du côté des révolutionnaires, que sur le front de la résistance à la politique montagnarde et de la contre-révolution.

En premier lieu, l'instauration d'institutions civiles (l'instruction, la bienfaisance, la langue française, les fêtes, etc.), sous le règne du droit favorise l'épanouissement d'une nouvelle forme d'individualité civile, pour les femmes tout particulièrement, qui coexiste paradoxalement avec l'antiféminisme de la législation politique.

La libération civile des femmes est perceptible dès la Constitution de 1791 qui définit le mariage comme "un contrat civil". Mais ce sont deux actes

législatifs, des 20-25 septembre 1792, qui mettent en place le dispositif émancipateur de la femme civile: la loi qui détermine le mode de constater l'état civil des citoyens, qui établit une symétrie entre les époux, et le décret déterminant les causes, les modes et les effets du divorce. La femme devient ainsi "un sujet civil capable de gouverner"; d'après Elisabeth G. Sledziewski. L'an II se caractérise alors par le déploiement à caractère éminemment politique de ses potentialités civiles au sein des nouvelles institutions révolutionnaires. Une telle promotion civique de la femme, à l'horizon d'une individualité contractante, sera anéantie par le Code civil de 1804.

Il importe donc de souligner le rôle de la famille dans la promotion de la femme comme sujet civil disposant pleinement de ses capacités. Certes il est question ici d'une famille régénérée, où la relation père-fils et le rôle de la mère reposent sur la reconnaissance mutuelle des droits et des devoirs, et non sur une puissance paternelle sans partage. Les fêtes de l'an II constituent le laboratoire par excellence d'un déploiement de la différence sexuelle dans le contexte d'une famille de citoyens où la présence de la femme permet la représentation symbolique de la communauté dans sa totalité.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'action des femmes demeure perceptible, non sans contradictions, au sein du réseau des sociétés patriotiques. De fait, les militantes féminines n'ont plus alors comme ressource que d'essayer d'agir à l'intérieur de clubs mixtes puisque les clubs féminins ont été interdits. L'accueil qu'on leur y fait est toujours mitigé, voire très réticent, bien qu'elles soient parfois autorisées à prendre la parole, à proposer des textes, des actions.

A Evron, dans la Sarthe, étudiée par Christine Peyrard, les citoyennes qui désirent s'inscrire à la société y sont admises à partir du 25 germinal an II "pareillement que les enfants depuis 12 ans", elles doivent se tenir dans une enceinte réservée aux femmes et aux jeunes gens . Dans ce club les femmes représentent 16% des effectifs et, malgré la pesanteur des mentalités traditionnelles, les adhérentes obtiennent, le 30 germinal, le droit de déposer une motion une fois par mois : elles sont considérées collectivement comme des membres affiliés et non individuellement comme égales en droits.

C'est le rôle de mère que les révolutionnaires veulent valoriser : les femmes doivent enfanter des citoyens républicains c'est-à-dire les mettre au monde et les élever en les imprégnant de l'idéal révolutionnaire. A ce titre elles ont une place importante dans de nombreuses fêtes révolutionnaires: elles sont les mères des générations futures régénérées, en ce sens elles participent à la construction d'un monde nouveau. Mais cette mission cantonne la femme dans la sphère privée: c'est dans leur foyer que les femmes seront les plus utiles à la Révolution.

Il n'en reste pas moins que le rôle de surveillance et de dénonciation exercé par des femmes dans les comités révolutionnaires montre qu'elles participent localement à la vie politique de leur communauté et qu'elles s'impliquent dans l'aspect répressif de la Terreur, dans les luttes entre groupes antagonistes. Au sein de villages où se mêlent rivalités familiales de longue date et antagonismes politiques, certaines femmes sont des dénonciatrices acharnées. Les propos échangés à la fontaine ou dans les boutiques peuvent ainsi donner lieu à des dénonciations devant le comité de surveillance.

Par ailleurs, à Paris, le "culte de la Sainte guillotine" a marqué le mouvement populaire féminin. Les femmes composaient la majorité des spectateurs des exécutions parisiennes pour assister à la punition des ennemis du peuple.

Quelque soit le sens de leur engagement, puisque l'on constate la présence de femmes dans les différents partis qui s'affrontent, il est moins massif que celui des hommes des mêmes régions. Leur choix semble orienté par l'influence du milieu familial et, plus largement, social. Les suspectes sont souvent arrêtées avec plusieurs membres masculins de leur famille.

Cependant les gestes des femmes républicaines en l'an II ne peuvent être réduits à des attitudes terroristes. Les femmes contribuent de façon décisive à assister les indigents, à constituer des réseaux d'entraide, à donner pour la patrie. Ainsi, selon Barère, par la multiplication de telles actions civiques, "enfin les femmes doivent prendre leur place et arriver à leur véritable destinée dans les révolutions".

Il est de fait que les femmes occupent la première place dans l'espace des gestes de la bienfaisance patriotique. Qui plus est, nul ne les entrave en ce domaine. Faisant écho aux propos de Barère, Catherine Duprat, après avoir montré que " la présence des femmes est centrale dans la chaîne des solidarités civiques", se demande à juste titre: "Les rôles féminins ne sont-ils pas, par excellence, d'aimer, donner, servir, soigner. Cette émancipation peut donc apparaître comme un accomplissement". Les hommages à l'abnégation civique des femmes témoignent de leur importance. L'agent national de Mont-de-Marsan écrit à la Convention: "Les femmes républicaines, après le soin donné au ménage, occupent tout leur temps à faire de la charpie et marchent ainsi à grand pas au caractère spartiate". Quant aux citoyens de la société populaire de Vic-en-Bigorre, ils soulignent la complémentarité entre l'action des législateurs, des citoyens et des citoyennes dans la défense de la patrie: "Pendant que vous ferez de bonnes lois, nos femmes soigneront les blessés et nous, nous irons combattre".

L'action exemplaire des femmes peut même déboucher, dans un contexte de guerre civile, sur un véritable culte. C'est le cas des "saintes patriotes" Perrine Dugué et Marie Martin massacrées par les Chouans pour avoir renseigné les bleus.

S'il ne semble pas y avoir de détermination propre aux femmes dans la constitution des attitudes politiques, le rôle de l'attachement à la foi catholique dans l'évolution vers des positions de résistance à la Révolution paraît, chez elles, particulièrement important.

Nous l'avons vu en Vendée, les femmes peuvent aussi s'engager dans la voie de la résistance à la Révolution et être victimes de leurs prises de positions politiques. Bien que les hommes soient plus nombreux, les prisons renferment un fort contingent de femmes dont le nombre ne cesse d'augmenter à partir de septembre 1793 car alors le fait d'être mère, femme ou fille d'émigré conduit facilement à l'arrestation. C'est la situation de la majorité des nobles condamnées. Leur volonté d'empêcher la confiscation et la vente du patrimoine familial a pu les entraîner à des actions illégales, la plus fréquente étant le transfert de fonds à l'étranger. Elles ont parfois aggravé leur cas par des prises de positions hostiles à la Révolution ou la

conservation de lettres jugées contre-révolutionnaires. Les correspondances de femmes avec l'émigration ou les puissances ennemies de la France sont une des causes fréquentes de leur arrestation. Certaines ont joué un rôle actif dans la contre-révolution, fournissant des renseignements politiques à leurs correspondants, abritant des émigrés rentrés, des prêtres réfractaires, des proscrits, essayant de séduire ou de corrompre députés et administrateurs.

A Paris, les femmes victimes de la Terreur ne sont pas d'évidence exclusivement nobles: elles appartiennent tout autant aux milieux populaires. Sur les 9294 suspects arrêtés à Paris entre août 1792 et thermidor an II, qui ont pu être recensés, 1315 sont des femmes. Nous connaissons le métier ou la qualité sociale de 427 d'entre elles: 240 appartiennent aux ordres privilégiés et à la haute bourgeoisie, 23 à la moyenne bourgeoisie, 159 à la petite bourgeoisie et aux classes populaires. Les femmes du peuple ont donc été les victimes de la lutte contre les factions, en particulier après l'élimination des hébertistes.

126 religieuses ont été également victimes de la Terreur, sur un effectif de 56 000. Les condamnées les plus célèbres sont les Carmélites de Compiègne et les religieuses, principalement Ursulines et Sacramentines, de Bollène. Les religieuses condamnées ne l'ont pas été pour simple refus de prestation du serment qui était majoritaire parmi les religieuses mais en fonction de circonstances particulières.

Les 17 Carmélites compiègnoises jugées en juin et juillet 1794 avaient continué à vivre en communauté après la fermeture de leur couvent en bénéficiant d'une certaine tolérance de la part des autorités locales qui furent rappelées à l'ordre par le Comité de sûreté général dans le cadre des manoeuvres politiques parisiennes du printemps 1794. Portraits du roi et correspondances dans lesquelles elles affirmaient leur opposition à la révolution permirent de les condamner dans un procès menée de façon hâtive, selon la loi du 22 prairial.

Parmi les 42 religieuses jugées à Orange, 32 furent condamnées à mort. Ces religieuses se trouvaient devant la Commission populaire parce que le comité de surveillance de Bollène avait considéré qu'en se regroupant après la fermeture de leurs couvents pour continuer à vivre ostensiblement leur foi, selon leur vocation, elles donnaient un exemple pernicieux. Devant le tribunal certaines de ces religieuses n'hésitent pas à affirmer leurs convictions royalistes et les juges sont convaincus de les condamner pour crime politique; ils leur reprochent de nier la légitimité de la représentation nationale, de chercher à dissoudre la société en voie de formation, de s'opposer à la liberté que l'on veut instaurer. Malgré les efforts des juges pour les faire changer d'attitude, les religieuses persistent dans leur refus de s'intégrer à la société issue de la Révolution ; "fanatisme et superstition" sont considérés comme de véritables crimes parce qu'ils accompagnent et motivent le refus de reconnaître la loi républicaine expression du peuple souverain.

Chez les laïques, l'attachement à la religion traditionnelle se traduit parfois par une attitude d'anti-révolution. Les femmes se mobilisent pour défendre "leurs" prêtres, empêcher la descente des cloches; leur opposition se manifeste également dans le refus d'observer le décadi (dixième jour de la semaine républicaine) alors qu'elles revêtent leurs habits de fêtes le dimanche, dans le port ostensible de croix, bijoux considérés comme "signes de la superstition". Par

exemple, le 9 brumaire an III, une "nommée Magdelaine" se présente au fort Nicolas de Marseille "pour acheter du pain", "avec la croix signé du fanatisme". Elle est arrêtée pour avoir jeter des pierres au garde qui lui notifie l'interdiction d'acheter du pain aux volontaires; elle dit alors au commandant que "si on la fait punir, le bon dieu la vengerait".

Ces femmes vont parfois plus loin et s'engagent véritablement du côté de la contre-révolution. A Sainte-Cécile, dans le Comtat, l'épouse d'un ménager, Rose Delaye, complice des anciens dirigeants de la cité est accusée de s'être introduite chez les patriotes pour les espionner et rapporter leurs propos aux aristocrates, d'avoir fait courir des calomnies contre les révolutionnaires et d'avoir tenu des propos sanguinaires contre eux au moment du fédéralisme. Deux autres femmes sont accusées d'avoir diffusé des libelles contre les patriotes, d'avoir tenu chez elles des assemblées d'aristocrates, d'avoir pris position pour les Marseillais pendant la crise fédéraliste et d'être complices d'une distribution d'images du Sacré Coeur ("Cor Jesu Misere nobis") ce qui pour leurs dénonciateurs est le signe qu'elles font partie du complot de Jalès, le Sacré Coeur étant l'emblème des mouvements contre-révolutionnaires.

De nombreuses accusations témoignent de l'importance de la parole féminine dans les pratiques politiques villageoises : elles sont dénoncées pour avoir fait circuler de fausses nouvelles, critiqué les mesures prises par le camp au pouvoir, menacé leurs adversaires.

Dans les campagnes, le rôle des femmes est plus apparent du côté conservateur que du côté patriote et la défense de la religion a été la cause essentielle de leur engagement. La fermeture des églises et l'élimination du culte public a restreint la religion au domaine privé qui est largement féminin. Mais les femmes peuvent lier spiritualité privée et action publique pour la défense de la foi et la résistance à la déchristianisation a parfois donné un rôle de guide à certaines femmes dans leurs communautés. C'est le cas des Béates en Haute Loire: ces femmes qui apprenaient aux filles le travail de la dentelle et le catéchisme organisent une survie clandestine du culte catholique pendant la période de la déchristianisation et elles ne craignent pas de ridiculiser les cultes révolutionnaires. Pour les révolutionnaires ces femmes deviennent alors un danger politique potentiel par leur exemple et l'influence qu'elles ont pu acquérir sur leur entourage.

Les femmes des milieux ruraux du sud de l'Ile de France résistent aux initiatives dé-christianisatrices : au moment des abdications elles refusent le départ des prêtres, elles s'opposent au vandalisme, elles participent aux cultes clandestins dont elles composent l'essentiel de l'auditoire. Dans le pays toulousain, les femmes suspectes de "fanatisme" appartiennent aux différentes catégories sociales, qu'il s'agisse du milieu de l'artisanat ou de la paysannerie pauvre ou aisée .

En Vendée, les femmes ont été victimes des combats et de la répression que ce soit au moment de la virée de Galerne, qu'accompagnaient femmes, enfants et vieillards, ou lorsque Turreau lance ses colonnes pour ravager le pays. La « virée de Galerne » était un épisode militaire de la guerre de Vendée; ce nom venait du mot breton « gwalarn » désignant un vent du nord-ouest. Il s'agissait du péripèle de l'armée des chouans qui, après avoir traversé la Loire à la suite de leur déroute à Cholet le 17

octobre 1793, se dirigeait vers Granville dans l'espoir de se joindre aux forces des réfugiés venant d'Angleterre. Le décret adopté par la Convention le 1er août 1793 décidait que les femmes et les enfants devaient être déportés à l'intérieur du pays mais elles eurent à subir les violences des troupes républicaines et payèrent un lourd tribut à la volonté d'anéantissement de "l'inexplicable Vendée", les exécutions, systématiques pour les hommes suspects, s'étendant souvent aux femmes et aux enfants .

Les derniers mouvement en l'an III

La fin du gouvernement révolutionnaire marqua pour de nombreuses femmes l'espoir de la renaissance de la religion catholique. Les comptes rendus des municipalités après Thermidor insistent sur l'action d'incitation des femmes à la célébration du culte en public et leur soutien aux prêtres réfractaires qui réapparaissent.

Après la chute de Robespierre, la Convention décrète la liberté des suspects. De nombreuses femmes du peuple retrouvent alors la liberté, leurs proches, mais aussi la rue et la section où elles avaient l'habitude de s'exprimer. Leur haine à l'égard de leurs dénonciateurs passe au second plan lorsqu'elles sont de nouveau confrontés avec le problème des subsistances. Le nouveau cours libéral donné à la Révolution provoque la montée de la colère dans les couches populaires, et particulièrement chez les parisiennes. Les militantes, qui entretiennent l'opposition dans les tribunes de la Convention, incitent les masses populaires féminines à se mobiliser contre le manque de pain et celles-ci poussent les hommes à partager leur combat. Mais la dimension politique n'est pas absente des revendications qui sont alors exprimées : on réclame aussi l'application de la Constitution de 1793 et la libération des patriotes enfermés depuis le 9 thermidor.

Au printemps 1795 une véritable famine règne à Paris, elle contraste avec la vie joyeuse que mène la bourgeoisie. La mort frappe les enfants sous-alimentés; les femmes, particulièrement véhémentes, tiennent des propos de plus en plus violents dans les queues interminables et souvent vaines; elles appellent à l'insurrection et accusent les hommes de lâcheté. Comme dans toutes les périodes de difficultés alimentaires, la revendication féminine passe au premier plan mais elle comporte une dimension politique.

Fin mars, des troubles dont les principaux acteurs sont des femmes et des ouvriers affectent les quartiers populaires tandis que se dessine politiquement une union des adversaires de la réaction thermidorienne. Des manifestations ont lieu devant la Convention ; les citoyennes de la section des Gravilliers marchent sur l'Assemblée en portant la Table des Droits de l'homme pour montrer que ce sont les Conventionnels et non les insurgés qui sont dans l'illégalité. Mais les représentants du mouvement populaire ne parviennent pas à inciter la Convention à prendre en compte leurs revendications. Les rations de pain continuent à diminuer ; les femmes essaient alors d'intercepter les voitures chargées de provisions et de procéder à des taxations forcées.

La journée du 1er prairial (20 mai 1795) marque "l'apogée du mouvement féminin de masse" selon Dominique Godineau. Les émeutes débutent par

des attroupements de femmes qui se portent en flot continu à la Convention et appellent à l'insurrection: "Je ne suis qu'une femme mais il faut que nous foutions le feu à la Convention, ce sont tous des coquins, les Jacobins au moins nous donnaient du pain". Les femmes sont rapidement rejointes par les hommes du faubourg Saint-Antoine, militants révolutionnaires et ouvriers. Ce mouvement de masse, d'emblée insurrectionnel, dure trois jours. On réclame du pain et la Constitution de 1793; les sans-culottes veulent faire rétablir la permanence des sections.

Mais, malgré l'appui de quelques uns des derniers Montagnards de l'Assemblée, le mouvement échoue faute de véritable direction politique. Les manifestants sont assez facilement dispersés et la police procède à de nombreuses arrestations (1200); le peuple de Paris est désarmé, une "reconquête" méthodique des quartiers populaires est menée par l'armée. La répression judiciaire prononça ensuite 36 condamnations à mort, des peines de détention et de déportation; l'espoir et le dynamisme du mouvement populaire était brisé, il n'y eut plus de mouvement féminin de masse après prairial même face aux difficultés économiques du Directoire.

Paris a été à la pointe des mouvements insurrectionnels de l'an III mais les troubles sont également nombreux et importants en province. Comme dans la capitale, les mouvements populaires mêlent revendications alimentaires et prises de positions politiques.

A Coutances dans la Manche, en thermidor an III, des femmes dont les maris, les pères ou les amis ont été arrêtés réagissent contre la guerre aux patriotes. Elles s'allient aux Volontaires français contre le maire de tendance royaliste et fêtent révolutionnairement le 10 août : banquet républicain, bal populaire, on chante le "ça ira" et la "Marseillaise". Au cours de cette fête, les femmes tentent de persuader les Volontaires de libérer les patriotes détenus. La fête n'a finalement pas tourné à l'émeute mais les discours tenus ont justifié une information judiciaire, comme cette déclaration d'une bouchère : "Dans le temps de Robespierre, on était mieux gouverné : on mangeait du pain à 6 ou 7 F par boisseau... Il faisait guillotiner les riches, les pauvres y profitaient..".

Mais partout ces mobilisations aboutissent à des échecs et les patriotes, hommes et femmes, subissent les effets de la réaction. Ainsi, à Arles, un tableau récapitulatif des "patriotes terroristes mis en prison ou en fuite "datant du 8 vendémiaire an IV (30 septembre 1795) montre que 65 femmes dénoncées comme "jacobines terroristes sans-culottes" sont alors en prison aux côtés de 359 jacobins .

L'application de la Constitution de l'an III, à l'initiative des thermidoriens, met fin à la révolution des droits naturels de l'homme et du citoyen, commencée en 1789 et qui permit aux femmes de "parler la langue des droits naturels et de la liberté", selon l'heureuse expression de Florence Gauthier, et donc d'affirmer pratiquement leur accès à la citoyenneté, en dépit de leur exclusion légale du droit de vote.

Avec la nouvelle Constitution, la souveraineté populaire, sur lequel s'appuyaient les militantes, devient une référence vide d'action potentielle. En dépossédant l'être humain de ses propriétés de droit naturel (vie, liberté, existence, citoyenneté, etc.), les thermidoriens relèguent les femmes dans un statut inférieur:

d'une part le propriétaire mâle des biens matériels, "bon père" et "bon époux", peut désormais exercer sans partage son pouvoir, même si les femmes du peuple conservent un certain degré de liberté; d'autre part, les paroles des femmes "émeutières" sont réduites à des "vociférations" et des "hurlements".

Les dirigeants politiques maintiendront pour longtemps les femmes dans un statut inférieur qui paient ainsi le prix de deux images contradictoires: celle de la militante populaire révolutionnaire subversive qui alimente le discours réactionnaire, mais aussi celle de la dévote liée au parti des prêtres qui provoque la méfiance des républicains.

La Révolution française a-t-elle rendu encore plus incertaine l'existence des femmes dans la société en les exposant au regard critique des hommes ? Quelle leçon les femmes elles-mêmes en retirent-elles ?

L'attitude d'Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein (1767-1817) à l'égard du rôle des femmes pendant la Révolution française est significatif de l'attitude paradoxale des femmes cultivées face aux événements qui viennent de se dérouler sous leurs yeux.

Si elle souligne à propos "Des femmes qui cultivent les lettres" (*De la littérature*, 1800) que "Durant le cours de la révolution, ce sont ces mêmes femmes qui ont encore donné le plus de preuves de dévouement et d'énergie", elle n'a pas de mots assez terribles pour qualifier l'action des femmes du peuple au cours des événements révolutionnaires dans ses *Considérations sur la Révolution française*, écrites en 1798 et publiées à titre posthume en 1818.

A propos des journées des 5 et 6 octobre 1789, elle assimile "les femmes et les enfants armés de piques et de faux [qui] se pressaient de toutes parts" et les hommes qui "se vantaient d'avoir reçu le nom de coupe-têtes" à une "bande infernale", aux "dernières classes du peuple /.../ encore plus abruties par l'ivresse que par la fureur". Une anecdote racontée par ses soins est tout aussi révélatrice de son mépris aristocratique à l'égard des femmes du peuple: décidée à quitter la France au début du mois de septembre 1792, sa voiture est arrêtée, dans Paris, précise-t-elle, par "un essaim de vieilles femmes sorties de l'enfer" qui attirent des "gens du peuple avec des physionomies féroces".

Cependant sa capacité d'émotion, voire même son enthousiasme à l'égard de "l'indépendance et de la fierté naturelle" des femmes cultivées qui se sont engagées dans la Révolution française, et qui se sont ainsi avérées aptes à s'entretenir avec les hommes des idées qui captivent leur intérêt, est indéniable. Se refusant toujours à prendre en compte l'action politique des citoyennes révolutionnaires, et manifestant ainsi sa cécité face à leur capacité de "manifester la vérité" des droits, qu'elle leur dénie (*De la littérature*), elle s'attarde significativement sur la destinée de Marie-Antoinette, dans un écrit anonyme de 1793, *Réflexions sur le procès de la Reine*, occasion, précise-t-elle, pour les "femmes de tous les pays" et "de toutes les classes de la société" de s'émouvoir.

A vrai dire, Madame de Staël associe la capacité d'émotion des femmes à leur rôle civilisateur ("Sans les femmes, la société ne peut être ni agréable, ni piquante"). C'est au travers de cette sensibilité, si prégnante au sein la société d'Ancien Régime, qu'elle envisage d'abord une influence possible des femmes pourvues de lumières en

matière d'ordre public dans la mesure elles peuvent contribuer efficacement à adoucir les moeurs civiques. Plus important encore, dans son ouvrage de 1796, *De l'influence des passions sur le bonheur*, la manière dont elle conçoit le développement, sur le plan politique, de « la culture d'esprit dans les femmes ». En faisant ici œuvre de « science politique », Madame de Staël inclut de fait les femmes parmi « les génies supérieures » et ouvre ainsi la possibilité de les associer à « l'art social » du législateur, et à sa capacité à faire des « combinaisons sociales ». A une nuance près, et d'importance, le fait que « ce qui restera toujours incertain, c'est l'application de cette science à telle ou telle caractère », en l'occurrence le caractère féminin encore totalement dépendant de l'ambition des hommes à posséder l'ensemble des places.

Hormis ce rôle médiateur des femmes les plus cultivées, Madame de Staël pense qu' "il vaut beaucoup mieux que les femmes se consacrent uniquement aux vertus domestiques" (*De la littérature*). Elle leur dénie donc tout accès aux droits politiques au nom du bonheur domestique: " On a raison d'exclure les femmes des affaires politiques et civiles; rien n'est plus opposé à leur vocation naturelle que tout ce qui leur donnerait des rapports de rivalité avec les hommes et la gloire ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant du bonheur" (*De l'Allemagne*, 1813). Il n'en reste pas moins que son enthousiasme pour l'action, la sensibilité et l'esprit des "femmes distinguées" l'oppose nettement aux " hommes qui ont pensé, depuis la révolution, qu'il était politiquement et moralement utile de réduire les femmes à la plus absurde médiocrité" (*De la littérature*)

Concluons sur une image plus positive de l'action politique des femmes en révolution et sur les répercussions que la Révolution française eut en Europe sur le thème de l'émancipation féminine, pendant la République de Mayence (1793) et le "Triennio rivoluzionario" (1796-1799), dans les républiques sœurs créées en Italie avec l'arrivée des armées de Bonaparte, à Milan, à Bologne, à Gènes et même à Venise, avant le traité de Campo Formio en 1797.

Des femmes patriotes ont participé aux activités du club de Mayence, sans intervenir directement dans les débats. Maria Ursula Thekla Zech fut arrêtée, après la conquête de Mayence par les Prussiens, parce qu' "elle s'était notoirement distinguée par ses actions et ses discours". Avec Georg Foster, Thérèse Forster et Caroline Böhmer manifestent leur enthousiasme révolutionnaire.

Mais c'est autour de la figure d'Eleonora Fonseca Pimentel, étudiée par M.A. Macchiochi et Anne-Maria Rao, et de l'événement de la Révolution napolitaine que le patriotisme des femmes fut héroïsé. Fille des Lumières, poétesse, publiciste, Eleonora Fonseca Pimentel est convaincue que la vertu du peuple et son éducation se forgent dans la lutte, et qu'il faut donc user d'un langage qui lui soit compréhensible. Suscitant l'enthousiasme de ses contemporains, elle dirige du 2 février au 8 juin 1799 *Il Monitore Napolitano del 1799* dans lequel elle propose la formation de légions patriotiques contre les ennemis du peuple, la multiplication des missions civiques et l'adoption de mesures de salut public au nom de la "patrie en danger". Après l'échec de la Révolution napolitaine, elle sera pendue. Par la suite, son image dans

l'historiographie la présente en génie supérieure, tant au plan philosophique que littéraire, héroïsant sa mort et valorisant son activité littéraire. De fait, sensible à la souveraineté populaire, elle propose tout un programme d'éducation nationale comme moyen d'intégration nationale, tout en mettant l'accent sur les moyens de la communication civique en faveur des principes républicains.

La conception jacobine de l'action révolutionnaire, en dépit de différences avec le jacobinisme français, contribua à pousser les femmes au combat sur la péninsule italienne comme en France, même si les historiens n'ont pas vraiment prêté à cette dimension de l'action politique, l'attention qu'elle mérite.

Au terme de cette mise en visibilité des femmes qui montre l'engagement de certaines d'entre elles dans les différents camps politiques, reste à essayer de comprendre pourquoi les images qui s'imposent, à l'issue de la période, sont celles de la furie de guillotine ou de la dévote contre-révolutionnaire, de la femme attachée à la religion traditionnelle et aux prêtres décrite par Michelet.

En effet, les représentations telles qu'elles se manifestent dans les témoignages des contemporains, l'historiographie, la littérature, l'art, ne laissent guère de place à la mise en valeur d'héroïnes révolutionnaires positives, à part prises collectivement comme les dames de Versailles, et le militantisme des révolutionnaires radicales est le plus souvent dénoncé ou ridiculisé. Les représentations évoluent de l'occultation des militantes révolutionnaires, y compris par leur propre camp, à l'héroïsation de la « sainte » contre-révolutionnaire pour aboutir à l'apitoiement sur d'innocentes victimes apolitiques. Les militantes populaires révolutionnaires alimentent le discours réactionnaire et leur représentation est utilisée du côté de l'image négative de la Révolution. C'est l'image des tricoteuses à Paris ou des « Égorgeuses d'Arles ». Ces témoignages sont utilisés par l'historiographie contemporaine et postérieure pour mettre en évidence l'horreur de la violence révolutionnaire et le monde contre-nature issu de la radicalité.

Progressivement, disparaissent donc de la mémoire les citoyennes, celles qui se sentaient telles sans en avoir les droits, qu'on voyait le décadé parées de leurs plus beaux atours, avec cocarde tricolore et rubans, celles qui faisaient des dons patriotiques, qui essayaient d'assister aux séances des sociétés populaires. Il ne reste dans les esprits que le militantisme radical des « Égorgeuses » et le fanatisme des contre-révolutionnaires ; ces réactions violentes étant attribuées aux faiblesses de la nature féminine.

A l'inverse du camp révolutionnaire qui semble gêné par l'action de ses militantes, la contre-révolution a utilisé l'image des femmes engagées dans ses rangs, tentant d'en faire des héroïnes. En agissant dans le camp de la résistance à la Révolution, les femmes semblent suivre leur vocation naturelle, ainsi l'héroïsme féminin est-il souvent un héroïsme résistant qui correspond à des valeurs féminines de fidélité, d'attachement à la durée, de défense plus que d'attaque. Une telle construction privilégie la conception d'une « nature féminine » dont le rôle serait de transmettre et non de détruire et qui, dans une période de rupture, serait donc attachée à la défense des valeurs traditionnelles, familiales, morales, religieuses. Les

femmes ne voudraient pas faire table rase du passé pour créer un monde nouveau dans lequel leur place est incertaine. Il est donc logique que le modèle héroïque qui leur est proposé les classe dans le camp des résistances à la Révolution. Les victimes féminines de la Révolution incarnent les valeurs familiales, morales et religieuses défendues par le camp contre-révolutionnaire. Elles sont mises en valeur par les conservateurs pour démontrer l'inhumanité des révolutionnaires, et plus elles sont innocentes plus cette inhumanité est injustifiée. En effet, dès le retour à la « normale », on essaie de nier tout aspect politique à l'action des femmes contre-révolutionnaires : elles n'ont pas cherché à transgresser la norme en s'impliquant dans le domaine public, elles n'ont agi que pour leurs convictions religieuses ou par solidarité familiale. Ce sont d'innocentes victimes de la Révolution, rupture politique voulue par les hommes qui ne concernerait pas les femmes.